

SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

2024-21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le 2 octobre à 10 h 00, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 24 septembre 2024.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. François **PATIER**, M. Christian **PRADAYROL**, M. Jean-Paul **FRONTY**, M. Philippe **VIDAU**, Monsieur Jean-Louis **LASCAUX**, M. Julien **BOUNIE**

Conseil Départemental de la Corrèze : Mme Pascale **BOISSIERAS**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. Philippe **NAUCHE**, M. Valéry **ELOPHE**

Conseil Départemental du Lot : M. Frédéric **GINESTE**

Communauté de Communes CAUVALDOR :

C.C.I. de la Corrèze : Mme Françoise **CAYRE**

C.C.I. du Lot : M. Jean **HUGON**

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger **LAROUQUIE**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Henri **SOULIER**, Mme Alexandra **DOUSSAUD**, partis après la délibération 2024-19 : M. Frédéric **SOULIER**, M. Yves **GARY**

Conseil Départemental de la Corrèze : M. Pascal **COSTE**, M. Francis **COMBY**, Mme Frédérique **MEUNIER**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. Pascal **CAVITTE**, Mme Anabelle **REYDY**

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Marie-Christine **LACOMBE** représentant Mme Alexandra **DOUSSAUD**, M. Eddie **MARCOS** représentant M. Henri **SOULIER**

Conseil Départemental de la Corrèze : M. Gérard **SOLER** représentant M. Pascal **Coste**

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie **MARCOS** pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Présentation des rapports d'activités de la Régie Personnalisée et du Syndicat Mixte pour l'année 2023

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien **BOUNIE**

Monsieur le Président établit le rapport d'activités de l'exercice précédent et le transmet à chacun des membres du Syndicat Mixte.

Ce rapport est ensuite présenté devant chaque assemblée délibérante avant le 31 décembre.

Monsieur le Président présente le rapport de fonctionnement de l'année 2023 de la Régie Personnalised ainsi que celui du Syndicat Mixte aux membres du comité syndical notamment leurs organisations, les réalisations/bilans de l'année 2023, les données financières de l'exercice.

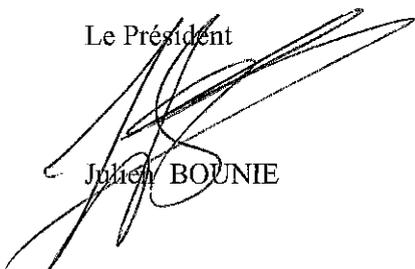
Il est proposé au Comité Syndical :

- **De prendre acte** des rapports de fonctionnement de l'exercice 2023 de la Régie Personnalised et du Syndicat Mixte qui viennent de lui être présenté, annexés à la présente.
- **De donner** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour assurer l'exécution de la présente délibération.

Le Comité Syndical prend acte de ces rapports

Pour extrait certifié conforme

Le Président


Julien BOUNIE

Syndicat Mixte de l'aérodrome Brive - Souillac

Rapport d'activités 2023

Sommaire

- ▶ Présentation du syndicat
- ▶ Point sur les actions 2023
- ▶ Bilan financier 2023

Présentation du syndicat

Présentation du syndicat

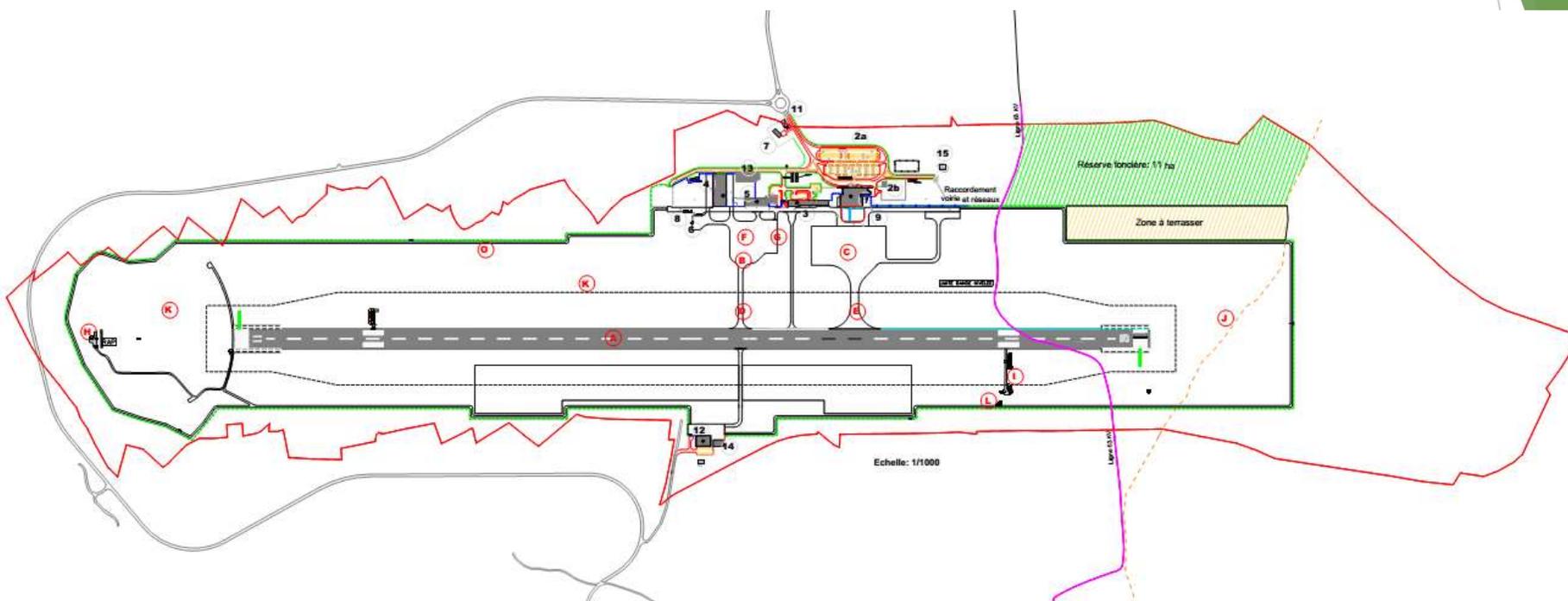
- ▶ Syndicat Mixte Ouvert
- ▶ Objet : prendre en charge la création de l'aérodrome Brive Souillac situé sur les communes de Nespouls (19) et Cressensac (46), d'en poursuivre l'aménagement, d'en assurer la mise en service, la gestion, l'entretien, l'exploitation et le développement ultérieur
- ▶ Ses membres :
 - ▶ Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
 - ▶ Conseils départementaux de la Corrèze et du Lot
 - ▶ Région Nouvelle Aquitaine
 - ▶ Communauté de communes CAUVALDOR
 - ▶ Chambres de commerce et d'industrie de la Corrèze et du Lot
 - ▶ Ville de Terrasson

Présentation du site



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Présentation du site



- ⇒ Un investissement de plus de 44,8 M€ réalisé par le syndicat
- ⇒ Mise en service le 15 juin 2010, inauguration le 9 juillet 2010
- ⇒ Des associations / entreprises en lien avec l'aéronautique présentes sur le site

Les instances du syndicat

▶ Le Comité syndical

- ▶ Composé de 23 délégués titulaires et 28 délégués suppléants représentant les membres du syndicat
- ▶ Selon l'objet des délibérations, l'adoption a lieu à la majorité simple ou qualifiée (76 % des voix), le poids des voix par membre est défini dans les statuts selon la majorité requise
- ▶ Il délibère sur toutes les questions qui lui sont soumises
- ▶ Vote les budgets, approuve les comptes
- ▶ Propose les modifications des statuts
- ▶ Fixe les dispositions applicables aux emplois

▶ Le Bureau

- ▶ Composé du Président, de 2 Vice-Présidents, 5 membres
- ▶ Prépare les réunions du comité syndical

▶ Le Président

- ▶ Exécute les décisions du comité syndical ou du bureau
- ▶ Ordonne les dépenses, prescrit l'exécution des recettes
- ▶ Représente le syndicat dans tous les actes de gestion

L'articulation entre le syndicat et la régie de l'aéroport (selon convention d'exploitation)

► Le syndicat

- Propriétaire du site qu'il met à disposition de la Régie
- Assure les investissements, aménagements, les grosses réparations de renouvellement et de mise aux normes sur le site
- Contractualise l'OSP Brive - Paris
- Participe financièrement à l'équilibre budgétaire de la Régie
- Fixe le niveau des redevances

► La régie

- Assure l'exploitation du site
- recherche le développement du trafic aérien le plus approprié
- Définit avec le syndicat les besoins prioritaires pour développer ou maintenir l'économie des territoires, pour les lignes régulières
- Finance les nouveaux équipements nécessaires à la sécurité, à la sûreté
- Perçoit les redevances

Les activités de l'année 2023

Les activités de l'année 2023

Le contexte international lié notamment à la guerre en Ukraine, à la volatilité du prix des énergies ne s'est pas révélé favorable au transport aérien.

Toutefois, l'activité des lignes aériennes régulières a montré un réel dynamisme portant la fréquentation totale de l'aéroport à près de 95 300 passagers.

Le détail de l'exploitation des lignes est présenté en dans le rapport d'activités de la région d'exploitation de l'aéroport

Au cours de cette année, le syndicat a :

- ▶ Adapté la convention de délégation de service public pour l'exploitation de la ligne aérienne au contexte
- ▶ Poursuivi le développement de son infrastructure avec :
 - ▶ Extension du parking voiture et création de la voirie de desserte
 - ▶ Aménagement de la zone d'activités
 - ▶ Réaménagement du taxiway et création du parking avions
- ▶ Mis en œuvre de sa stratégie en faveur de la transition écologique

Les activités de l'année 2023

- ▶ **Lancement du contrat de délégation de service public pour la ligne aérienne, sous obligation de service public, Brive - Paris (Orly) le 5 janvier 2022**
 - ▶ Première convention de DSP d'exploitation de ligne aérienne signée après la crise du covid , le contrat d'une durée de 4 années prévoit des mécanismes inédits :
 - ▶ Possibilité de délestage de la rotation de milieu de journée en semaine par saison aéronautique selon les fréquentations observées
 - ▶ Intéressement du délégataire
 - ▶ Un fort impact du contexte sanitaire a été noté au cours du 1^{er} trimestre 2022 suivie d'une amélioration de la fréquentation tout en restant en deçà du seuil pour arrêter le délestage => Au cours de l'année 1 d'exploitation, 2 allers - retours par jour en semaine et un aller - retour le dimanche ont ainsi été réalisés. Au cours de la seconde année d'exploitation (5 janvier 2023 - 4 janvier 2024), les fréquentations ont poursuivi leur amélioration mais sont restées en deçà du seuil contractuel. Ainsi, tout au long de l'année 2, la ligne a été opérée avec une fréquence de 2AR par jour en semaine.
 - ▶ La fréquentation est en hausse de + 3,6 % / 2022 avec près de 27 400 passagers.
 - ▶ La fréquentation et le niveau de recettes moyen par passagers (PMC) inférieurs au prévisionnel ont impacté le chiffre d'affaires de la ligne. Le plafonnement de la participation de l'état à 50 % des recettes commerciales réelles de la ligne a entraîné un transfert de la participation de l'état vers le syndicat dans un premier temps pour la 2^{ème} année d'exploitation comme cela avait été le cas pour la 1^{ère} année d'exploitation. Néanmoins, considérant les évolutions de l'offre aérienne au départ des aéroports alternatifs depuis la signature de la convention, une révision du niveau d'accessibilité de l'aéroport est intervenu au cours de l'année 2023 portant le plafonnement de la participation de l'état de 50 % à 65 % des recettes commerciales réelles.
 - ▶ L'opérateur a saisi l'état et le syndicat pour les informer du surcote qu'il observait sur le poste carburant et a sollicité un complément de rémunération. Pour l'année 1 ce surcote a été évalué à 605 713 €HT et estimé à 385 k€HT pour l'année 2. Après négociation, un avenant n°1 validé par le comité syndical le 19 décembre 2023 a arrêté le montant de la participation complémentaire de 500 k€HT pris en charge par le syndicat pour l'année 1 et de 82,50% de 385 k€HT maximum pour l'année 2 sous réserve de production des comptes certifiés de la liaison.
 - ▶ La Région occitanie a alloué une subvention de 100k€/an au syndicat pour l'exploitation de la ligne.

Les activités de l'année 2023

► Le développement de l'infrastructure

► L'extension du parking véhicules légers

- Pour répondre au besoin de développement du trafic lié à l'ouverture de nouvelles lignes, l'extension du parking véhicules légers était inscrit dans la convention d'objectifs,
- Suite à la validation de l'avant projet par délibération en date du 8 avril 2021, les études se sont poursuivies sur l'année 2021. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Dejante pour un montant de 7 970 €HT.
- Par délibération en date du 29 septembre 2022, le comité syndical a validé le projet du futur parking permettant de créer 215 places supplémentaires et la création de la voirie de desserte. Le comité syndical a également attribué, à l'issue de la consultation réalisée à l'été 2022, le marché à l'entreprise Eurovia pour un montant de travaux de 413 208,39 €HT.
- Les travaux ont débuté le 28 novembre 2022 et ont été inaugurés le 5 mai 2023.
- L'enveloppe de l'opération s'élève à près de 435 k€HT (sous réserve de révisions définitives).



Les activités de l'année 2023

► Le développement de l'infrastructure

► Lancement des études de la zone d'activités

- Le préprogramme de la zone d'activités a été validé par délibération en date du 8 avril 2021,
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la sem territoire pour un montant de 29 475 €HT et la maîtrise d'œuvre au groupement Dejante VRD Constructions Sud Ouest - Sogeti pour un montant de 41 560 €HT.
- Le plan de composition, le règlement intérieur et le programme de travaux ont été validés par le comité syndical en 2023.
- La consultation de travaux a amené à l'attribution du marché de travaux à l'entreprise Eiffage pour un montant de 523 642 €HT (y compris la prestation éventuelle supplémentaire relative à l'éclairage public).

► Le réaménagement du taxiway et la création du stationnement avions

- le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été attribué, après consultation, à la SEM Territoire pour un montant de 41 975 €HT. Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement sogeti airport - Dejante VRD Construction Sud Ouest pour un montant de 181 675 €HT dont 117 325 € HT pour la tranche ferme qui a été notifiée le 21 juin 2023.
- Le 19 décembre 2023, le comité syndical s'est vu présenté les études avant projet et les différents scénarii d'aménagement / revêtement. Le scénario n° 3 permettant d'accueillir 2 avions de type code C ou 1 avion de type code C et 3 ATR ou 6 ATR, la zone étant connectée aux deux premiers lots de la zone d'activités et la solution de revêtement en enrobé percolé ont été retenus pour un coût d'opération au stade avant projet de 3 102 569,49 €HT.

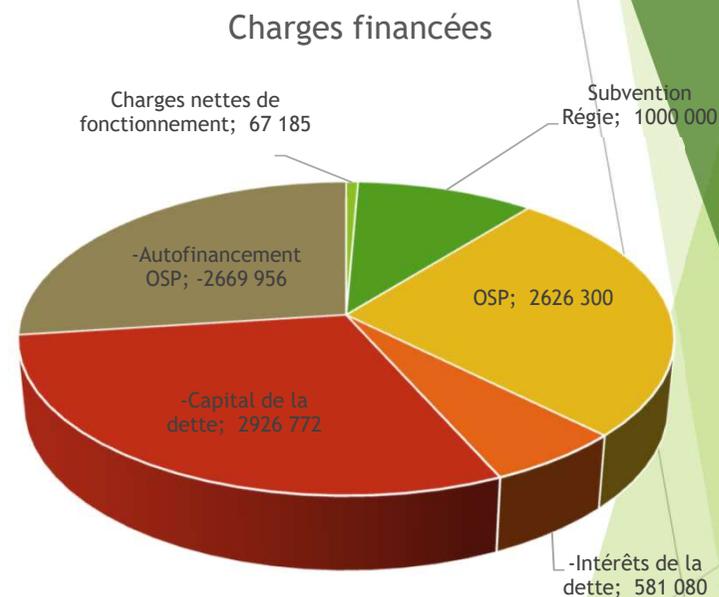
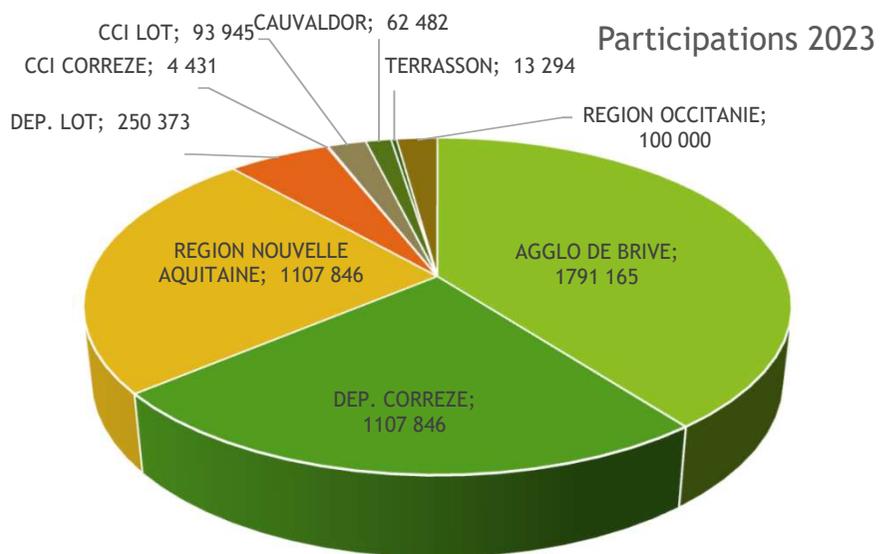
Les activités de l'année 2023

- ▶ La définition de la stratégie en faveur de la transition écologique
 - ▶ Conscient que l'urgence climatique impose à tous d'être des acteurs actifs de la transition écologique, le SMABS a souhaité se mobiliser avec les acteurs pour engager la plateforme dans cette transition.
 - ▶ Par délibération du 29 septembre 2022, un plan d'actions en faveur de la transition écologique a été adopté:
 - ▶ Un plan d'actions multiacteurs : SMABS, Régie d'exploitation, Agglomération de Brive, Région Nouvelle Aquitaine, Mairie, écoles, fédération d'électrification, associations, ...
 - ▶ 16 actions autour de la sobriété, l'adaptation, la biodiversité, la mobilité et l'énergie,
 - ▶ Un an après son adoption ce sont 12 action qui sont réalisées ou en cours de réalisation. Dans ce cadre, le syndicat a notamment confié à Green birdie une étude stratégique pour le développement d'équipements photovoltaïques sur la plateforme aéroportuaire pour un montant de 5 500 €HT.
 - ▶ Le plan d'actions et son avancement sont présentés en annexe 1.

Bilan financier 2023

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Bilan financier (sur CA 2023 en €)



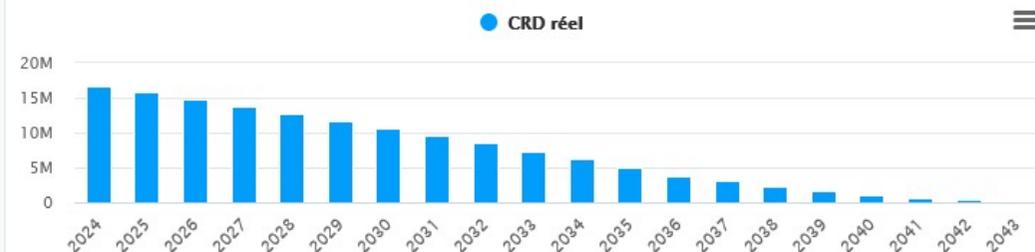
Bilan financier

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2023	BP 2024
DEPENSES D'EQUIPEMENT	521 425,29	5 446 773,43
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	2 926 772,21	963 983,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE DE L'EXERCICE	20 660,42	202 000,00
SOLDE EXECUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT REPORTE		-
DEPENSES INVESTISSEMENT	3 468 857,92	6 612 756,43
OPERATIONS D'ORDRE ET PATRIMONIALES	30 960,02	222 000,00
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 000 000,00	-
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	2 823 161,50
RECOURS A L'EMPRUNT	4 032 000,00	1 700 000,00
PRODUITS DE CESSIONS		150 000,00
EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	-	1 717 594,93
RECETTES INVESTISSEMENT	6 062 960,02	6 612 756,43
RESULTAT REPORTE	2 594 102,10	-

Flux de remboursement



Évolution du capital restant dû



Annexes

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Plan d'actions en faveur de la transition écologique

Transition écologique

Plan d'actions

thématique		intitulé actions	comment	coût	maître d'ouvrage	partenaire	Etat d'avancement	
énergie	un site producteur d'énergie	développer la production photovoltaïque sur la plateforme : ombrière, PV en toiture, ...	- proposer dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt la mise à disposition d'espaces à un opérateur développant des installations photovoltaïques	- surface estimée : ombrière : 16 200 m² // bâtiment : 2 000 m²		SMABS - Régie (AOT)	opérateur PV - étude de potentiel réalisée : présentation du rapport et orientations quant au portage des projets au comité syndical du 15 février 2024	
mobilité	développer la mobilité partagée	mise en place d'un service d'autopartage	- expérimentation d'un service de véhicule électrique en libre service par l'agglomération au travers du réseau de transport urbain libeo	- 2 véhicules électriques type zoe		CABB	transdev Brive - fédération d'électrification - SMABS - Libeo autopartage mis en service le 27 mars 2023 en partenariat avec le SMABS et la fédération d'électrification de la corrèze : 2 zoe réservables sur la plateforme	
	développer la mobilité électrique	développer le parc de véhicules électriques	- acquisition par la régie de véhicules électriques - mettre en place des bornes de recharge pour véhicule électrique pour les loueurs	- nombre de véhicule électrique pour la régie : 1 véhicule utilitaire - 1 véhicule léger -Nombre de bornes de recharge pour les loueurs : à réfléchir en partenariat avec la fédération d'électrification	50 000 €	Régie	- renouvellement véhicule direction (diesel remplacé par hybride)	
		faciliter l'accès à la plateforme aux véhicules électriques	- communiquer autour de la borne de recharge existante			Régie	fédération	- mise en place d'une borne de recharge des véhicules électriques
		développer le réseau de transport en commun pour accéder au site	- pérenniser la ligne estivale de la région nouvelle aquitaine - expérimenter une navette aéroport - centre ville de Brive suite à l'ouverture de la ligne Bruxelles - Brive	Communiquer autour des services de transport en commun desservant l'aéroport	- 9000 € pour saison IATA	- Région Nouvelle Aquitaine - Agglomération de Brive	Régie	- ligne de car n°6 " Sarlat la Canéda - Souillac - Nespouls" propose 2 AR / jour du lundi au vendredi du 8 juillet au 3 septembre 2023 - navette aéroport - centre ville de Brive pour la ligne Bruxelles - Brive : suite à son expérimentation pour la saison iata 2022, la ligne a été reconduite pour l'année 2023. Le service est proposée depuis le 18/05/23. Le coût estimé du service pour l'aéroport est de 16 285 €HT.
Adaptation	stockage carbone	développer la végétalisation des espaces	- planter des arbres sur les délaissés	dans le cadre de l'aménagement du parking VL P2 => planter des essences locales (chêne, ...)		SMABS	- lors de la réalisation de l'extension du parking, 27 chênes truffiers ont été plantés sur les espaces verts.	
			- réaliser une opération bombes de graines avec l'école de Nespouls	syndicat - régie peut acheter les graines pour l'opération partenariale	-	école de Nespouls	régie - SMABS	
	Biodiversité	préserver les habitats de l'azurée du serpolet	- adopter une convention de gestion des sites référencés habitat pour le papillon - assurer l'entretien conformément à la convention adoptée	- société entomologique du limousin : élaboration et suivi de la convention de gestion des sites	- 2300 € tous les 4 ans - 1500€HT par intervention	SMABS	Société entomologique du limousin - le bilan de la convention 2018-2022 a été réalisé en 2022. il a mis en avant le maintien de la population d'azuré du serpolet. A partir de ce bilan, la convention de gestion 2023 - 2027 a été adoptée par le comité syndical le 9 février 2023. Un entretien annuel des talus est prévu. La prestation bilan s'est élevée à 2 303,20€. - l'intervention 2023 a été réalisée fin août 2023 - début septembre 2023.	
		installation de ruches	- convention de mise à disposition de ruches à un apiculteur			Régie - SMABS	Projet abandonné	
		proposer une restauration de produits locaux sur site	- mettre à disposition des espaces à des restaurateurs - food truck proposant des produits locaux	AMI et AOT ou redevance d'occupation temporaire de l'espace public		régie	- réalisé pour les boissons	
sobriété	un site économe	collecter les eaux de pluie	étudier les possibilités d'usage et d'implantation			SMABS	Régie	
		remplacer les luminaires des bâtiments, candélabres par des éclairages LED	au fur et à mesure des renouvellements			Régie	- fait au fil de l'eau	
		poursuivre l'arrêt de l'éclairage public	Actuellement : l'éclairage est adapté en fonction des saisons (24h - 5h) et son extinction est pilotable par la régie . Analyser les pistes d'optimisation de l'éclairage			Régie	- arrêt poursuivi	
		poursuivre et systématiser l'arrêt des éclairages entre les vols dans l'aérogare				Régie + prestataire sureté aéroport	- arrêt respecté et poursuivi	
		régulation thermique sur les équipements	poursuivre et suivre les consignes gouvernementales (H 19° max - E 26° min)			régie	- pratique adoptée	
		sensibiliser les utilisateurs de la plateforme aux écogestes	communication auprès des personnels et usagers du site sur les écogestes			régie	- a réaliser	
		optimiser le tri des déchets	- mettre en place des équipements de tri sélectif (totem, PAV) - Redistribution des locaux poubelles à l'occasion du nouveau parking - Tri sélectif prévu mais pas en colonnes entérées			régie	SIRTOM	- zone recueil déchets réaménagée (tri effectué)

Compte administratif 2023

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25190317500023

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BRIVE

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
II - Présentation générale	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14
III - Adoption du CA	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	31
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	37
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture	Sans Objet
019-251903175-20240008-2024-2565	Sans Objet
Date de télétransmission : 02/09/2024	Sans Objet
Date de réception préfecture : 02/09/2024	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
B3.1 - Etat des provisions constituées	45
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	47
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	48
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	49
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	51

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500EAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - CA - 2023

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500EAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.82
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	158.76
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	11.48
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	11.48
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	11.48
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5.65

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) A compléter par « avec » ou « sans » vote formel.

(3) A compléter dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- a) ...

- b) ... du ...

I -- INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET -- RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A)	
			(1)	
TOTAL DU BUDGET	7 765 934,04	10 606 553,07	813 144,00	A1 3 653 763,03
Investissement	3 468 857,92	6 062 960,02 (2)	-876 507,17	A2 1 717 594,93
Dont 1068		2 000 000,00		
Fonctionnement	4 297 076,12	4 543 593,05 (3)	1 689 651,17	A3 1 936 168,10

RESTES A REALISER (4)				
Dépenses	Recettes			Solde (B)
I + II	16 718,43	III + IV	0,00	B1 -16 718,43
I	16 718,43	III	0,00	B2 -16 718,43
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
	(6)
TOTAL	A1 + B1 3 637 044,60
Investissement	A2 + B2 1 700 876,50
Fonctionnement	A3 + B3 1 936 168,10

Auquel le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 Indiquer le signe - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

07/03/2024
 02/00/2024
 02/00/2024
 02/00/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 16 718,43
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	15 218,43
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500EAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

II

A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 297 076,12	G	4 543 593,05
	Section d'investissement	B	3 468 857,92	H	6 062 960,02
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 689 651,17
	Report en section d'investissement (001)	D	876 507,17	J	0,00
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	8 642 441,21	= G + H + I + J	12 296 204,24
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	16 718,43	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	16 718,43	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	4 297 076,12	= G + I + K	6 233 244,22
	Section d'investissement	= B + D + F	4 362 083,52	= H + J + L	6 062 960,02
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	8 659 159,64	= G + H + I + J + K + L	12 296 204,24

(1) Restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondant : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Restes à réaliser de la section d'investissement correspondant : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

réception en préfecture
 03175-20240008-2024-0500EAR
 transmission : 02/00/2024
 réception préfecture : 02/00/2024

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		4 032 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	5 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	515 925,29	0,00
Total des réalisations d'équipement		521 425,29	4 032 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 926 772,21	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		2 926 772,21	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		3 448 197,50	4 032 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	10 299,60
041	Opérations patrimoniales (8)	20 660,42	20 660,42
Total des réalisations d'ordre en investissement		20 660,42	30 960,02

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	3 468 857,92	II + IV	4 062 960,02
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	876 507,17	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	2 000 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	4 345 365,09	II + IV + VI + VII	6 062 960,02
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		1 717 594,93		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-DEAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	34 101,24	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	35 203,07	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	4 533 500,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	3 636 391,75	75 Autres produits de gestion courante (1)	1,30
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 705 696,06	Total recettes de gestion des services	4 533 501,30
66 Charges financières	581 080,46	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	10 091,75
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 4 286 776,52	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 4 543 593,05

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	10 299,60	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 10 299,60	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	4 297 076,12	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	4 543 593,05
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	1 689 651,17

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	4 297 076,12	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	6 233 244,22
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 936 168,10
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500EAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 926 772,21	0,00	2 926 772,21
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 500,00	0,00	5 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	515 925,29	20 660,42	536 585,71
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 448 197,50	20 660,42	3 468 857,92

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	876 507,17
--	------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	34 101,24		34 101,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	35 203,07		35 203,07
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 636 391,75	0,00	3 636 391,75
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	581 080,46	0,00	581 080,46
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	10 299,60	10 299,60
71	Production stockées (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 286 776,52	10 299,60	4 297 076,12

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 019-251903175-20240008-2024-0500EAR Date de télétransmission : 02/00/2024 Date de réception préfecture : 02/00/2024
--

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 032 000,00	0,00	4 032 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	20 660,42	20 660,42
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		10 299,60	10 299,60
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	4 032 000,00	30 960,02	4 062 960,02

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	2 000 000,00
---	---------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	4 533 500,00		4 533 500,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	1,30	0,00	1,30
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	10 091,75	0,00	10 091,75
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	4 543 593,05	0,00	4 543 593,05

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 689 651,17
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions des articles 100 et 101 du règlement n° 2024-0250.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

019-251903175-20240028-2024-250
Date de télétransmission : 02/09/2024
Date de réception préfecture : 02/09/2024

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-AR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	7 193 791,90	3 468 857,92	16 718,43	3 708 215,55	0,00	3 468 857,92
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 500,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	31 500,00	0,00	1 500,00	30 000,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 876 818,90	515 925,29	15 218,43	3 345 675,18	0,00	515 925,29
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 913 818,90	521 425,29	16 718,43	3 375 675,18	0,00	521 425,29
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 077 973,00	2 926 772,21	0,00	151 200,79		2 926 772,21
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	3 077 973,00	2 926 772,21	0,00	151 200,79	0,00	2 926 772,21
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	6 991 791,90	3 448 197,50	16 718,43	3 526 875,97	0,00	3 448 197,50
46 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
47 Opérations patrimoniales (6)	202 000,00	20 660,42		181 339,58		20 660,42
Total des dépenses d'ordre	202 000,00	20 660,42		181 339,58		20 660,42
Total information : D001 Solde à la distribution négatif reporté	876 507,17					
Total des dépenses d'investissement cumulées	8 070 299,07	4 345 365,09	16 718,43	3 708 215,55	0,00	3 468 857,92

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI/040 = RF/042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI/041 = RI/041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500EAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	8 070 299,07	6 062 960,02	0,00	2 007 339,05
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	6 032 000,00	6 032 000,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	1 816 299,07			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	20 000,00	10 299,60		9 700,40
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	202 000,00	20 660,42		181 339,58
Total des recettes d'ordre	2 038 299,07	30 960,02		2 007 339,05
Total des recettes d'investissement cumulées	8 070 299,07	6 062 960,02	0,00	2 007 339,05

Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté

Total des recettes d'investissement cumulées

(1) Les restes à réaliser au 31/12 sont les restes à réaliser au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Les crédits sans emploi sont les crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Les opérations pour compte de tiers sont les opérations pour compte de tiers.
(4) Les virements de la section de fonctionnement sont les virements de la section de fonctionnement.
(5) Les opérations ordre transf. entre sections sont les opérations ordre transf. entre sections.
(6) Les opérations patrimoniales sont les opérations patrimoniales.
(7) Les opérations ordre transf. entre sections sont les opérations ordre transf. entre sections.
(8) Les opérations patrimoniales sont les opérations patrimoniales.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	7 193 791,90	3 468 857,92	16 718,43	3 708 215,55	0,00	3 468 857,92
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 500,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
2031 Frais d'études	5 500,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	31 500,00	0,00	1 500,00	30 000,00	0,00	0,00
20415342 IC : Bâtiments, installations	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
2041582 Autres crpts - Bâtiments et installat'	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 876 818,90	515 925,29	15 218,43	3 345 675,18	0,00	515 925,29
2312 Agencements et aménagements de terrains	106,05	18 872,01	0,00	-18 765,96	0,00	18 872,01
2313 Constructions	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
2315 Install., matériel et outill. technique	3 806 712,85	497 053,28	15 218,43	3 294 441,14	0,00	497 053,28
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 913 818,90	521 425,29	16 718,43	3 375 675,18	0,00	521 425,29
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	3 077 973,00	2 926 772,21	0,00	151 200,79		2 926 772,21
1641 Emprunts en euros	3 077 973,00	2 926 772,21	0,00	151 200,79		2 926 772,21
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	3 077 973,00	2 926 772,21	0,00	151 200,79	0,00	2 926 772,21
Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	6 991 791,90	3 448 197,50	16 718,43	3 526 875,97	0,00	3 448 197,50
Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
Opérations patrimoniales (8)	202 000,00	20 660,42		181 339,58		20 660,42
2333 Constructions	2 000,00	0,00		2 000,00		0,00
2315 Install., matériel et outill. technique	200 000,00	20 660,42		179 339,58		20 660,42
Total des dépenses d'ordre	202 000,00	20 660,42		181 339,58		20 660,42

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-DEAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL									
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandataées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-DEAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-DEAR
Date de télétransmission : 03/00/2024
Date de réception préfecture : 03/00/2024

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-AR
Date de télétransmission : 03/00/2024
Date de réception préfecture : 03/00/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N+1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	8 070 299,07	6 062 960,02	0,00	2 007 339,05
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	6 032 000,00	6 032 000,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	1 816 299,07	0,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	20 000,00	10 299,60		9 700,40
26041562 Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 752,00	1 752,00		0,00
04041562 Autres org pub - Bât. et installations	17 031,00	6 375,00		10 656,00
04041562 Licences, logiciels, droits similaires	230,00	210,00		20,00
04041562 Plantations d'arbres et d'arbustes	125,00	125,00		0,00
04041562 Autres inst., matériel, outill. techniques	706,00	708,00		-2,00
04041562 Installations générales, aménagt divers	156,00	161,00		-5,00
04041562 Autre matériel informatique	0,00	968,60		-968,60
04041562 Opérations patrimoniales (10)	202 000,00	20 660,42		181 339,58
04041562 Avances commandes immo corporelles	202 000,00	20 660,42		181 339,58
Total des recettes d'ordre	2 038 299,07	30 960,02		2 007 339,05

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non litées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-DEAR
Date de télétransmission : 03/00/2024
Date de réception préfecture : 03/00/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	6 233 242,92	3 468 330,10	828 746,02	0,00	1 936 166,80	0,00	4 297 076,12
011	Charges à caractère général (3)	55 000,00	5 271,24	28 830,00	0,00	20 898,76	0,00	34 101,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	36 720,00	0,00	35 203,07	0,00	1 516,93		35 203,07
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 636 391,75	2 981 664,85	654 726,90	0,00	0,00		3 636 391,75
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 728 111,75	2 986 936,09	718 759,97	0,00	22 415,69	0,00	3 705 696,06
66	Charges financières	631 000,00	471 094,41	109 986,05	0,00	49 919,54		581 080,46
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	37 832,10	0,00			37 832,10		0,00
	Total des dépenses financières	668 832,10	471 094,41	109 986,05	0,00	87 751,64		581 080,46
	Total des dépenses réelles	4 396 943,85	3 458 030,50	828 746,02	0,00	110 167,33	0,00	4 286 776,52
023	Virement à la section d'investissement	1 816 299,07	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 000,00	10 299,60			9 700,40		10 299,60
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 836 299,07	10 299,60			9 700,40		10 299,60
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	6 233 242,92	3 468 330,10	828 746,02	0,00	1 936 166,80	0,00	4 297 076,12

Information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III -- ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	4 543 591,75	4 523 593,05	20 000,00	0,00	-1,30
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 533 500,00	4 513 500,00	20 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	1,30	0,00	0,00	-1,30
	Total des recettes de gestion des services	4 533 500,00	4 513 501,30	20 000,00	0,00	-1,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 091,75	10 091,75	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 091,75	10 091,75	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	4 543 591,75	4 523 593,05	20 000,00	0,00	-1,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accès à l'information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 689 651,17	
Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 233 242,92	20 000,00
		-1,30

(1) Les crédits ouverts sont les crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (2) Les crédits sans emploi sont les crédits sans emploi – réalisations – RAR au 31/12.
 (3) Les recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III

B1

III - ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	6 233 242,92	3 468 330,10	828 746,02	0,00	1 936 166,80	0,00	4 297 076,12
011	Charges à caractère général (4)	55 000,00	5 271,24	28 830,00	0,00	20 898,76	0,00	34 101,24
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00	1 410,00	0,00	590,00	0,00	1 410,00
6156	Maintenance	1 800,00	1 465,55	0,00	0,00	334,45	0,00	1 465,55
6161	Multirisques	3 500,00	1 267,63	0,00	0,00	2 232,37	0,00	1 267,63
617	Etudes et recherches	24 500,00	-2 954,00	27 420,00	0,00	34,00	0,00	24 466,00
6182	Documentation générale et technique	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	4 660,00	0,00	0,00	340,00	0,00	4 660,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	417,06	0,00	0,00	-417,06	0,00	417,06
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	250,00	265,00	0,00	0,00	-15,00	0,00	265,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	36 720,00	0,00	35 203,07	0,00	1 516,93		35 203,07
6218	Autre personnel extérieur	36 720,00	0,00	35 203,07	0,00	1 516,93		35 203,07
015	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6116	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6117	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6118	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 636 391,75	2 981 664,85	654 726,90	0,00	0,00	0,00	3 636 391,75
6119	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
6120	Créances éteintes	10 091,75	10 091,75	0,00	0,00	0,00	0,00	10 091,75
6121	Subv. fonct. autres EPL	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
6122	Subv. de fonctionnement aux entreprises	2 621 300,00	1 971 573,10	654 726,90	0,00	-5 000,00	0,00	2 626 300,00
6123	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception
Date de réception : 03/08/2023
Date de transmission : 03/08/2023
Date de publication : 03/08/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses de gestion des services		3 728 111,75	2 986 936,09	718 759,97	0,00	22 415,69	0,00	3 705 696,06
66	Charges financières	631 000,00	471 094,41	109 986,05	0,00	49 919,54		581 080,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	696 302,84	629 963,84	0,00	0,00	66 339,00		629 963,84
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-66 302,88	-158 869,43	109 986,05	0,00	-17 419,50		-48 883,38
6688	Autres	1 000,04	0,00	0,00	0,00	1 000,04		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	37 832,10	0,00			37 832,10		0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	37 832,10	0,00			37 832,10		0,00
Total des charges financières et spécifiques		668 832,10	471 094,41	109 986,05	0,00	87 751,64		581 080,46
Total des dépenses réelles		4 396 943,85	3 458 030,50	828 746,02	0,00	110 167,33	0,00	4 286 776,52
023	Virement à la section d'investissement	1 816 299,07						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	20 000,00	10 299,60			9 700,40		10 299,60
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 000,00	10 299,60			9 700,40		10 299,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 836 299,07	10 299,60			1 825 999,47		10 299,60

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	109 986,05
Montant des ICNE de l'exercice N-1	158 869,43
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-48 883,38

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dotations aux provisions engagées non mandatées.

(3) Dotations aux provisions sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Dotations aux provisions imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Dotations aux provisions de frais de personnel sort exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les dotations aux provisions peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Les dotations aux provisions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Les dotations aux provisions destinées à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	4 543 591,75	4 523 593,05	20 000,00	0,00	-1,30
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	4 533 500,00	4 513 500,00	20 000,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	2 118,00	2 118,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	1 207 845,50	1 187 845,50	20 000,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	1 358 218,58	1 358 218,58	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	13 294,15	13 294,15	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	1 791 164,60	1 791 164,60	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	62 482,49	62 482,49	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	98 376,68	98 376,68	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	1,30	0,00	0,00	-1,30
75886	Gains de change créances det. non fin	0,00	1,30	0,00	0,00	-1,30
	Total des recettes de gestion des services	4 533 500,00	4 513 501,30	20 000,00	0,00	-1,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	10 091,75	10 091,75			0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 091,75	10 091,75			0,00
	Total des recettes réelles	4 543 591,75	4 523 593,05	20 000,00	0,00	-1,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
	Opérations ordre inférieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					29 529 315,58									
1641 Emprunts en euros (total)					29 529 315,58									
00004098595	CREDIT AGRICOLE	25/08/2022	20/07/2023	20/10/2023	4 032 000,00	F	Taux fixe à 2,25 %	2,250	2,269	EUR	T	C	O	A-1
004 000999762076	CREDIT AGRICOLE	20/12/2004	28/12/2005	28/12/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,01 %	4,010	4,010	EUR	A	P	O	A-1
006 280903.1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/05/2008	23/05/2008	15/05/2009	6 000 000,00	C	Taux fixe à 4,05 %	4,050	4,109	EUR	A	C	O	B-1
007 280903.2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/05/2008	21/05/2008	15/05/2009	4 000 000,00	C	Taux fixe 4,48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Positifxé)	4,480	4,545	EUR	A	C	O	A-1
009 77798621	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2010	25/02/2011	25/02/2011	6 450 000,00	F	Taux fixe à 3,56 %	3,560	3,608	EUR	T	P	O	A-1
MON50214EUR	SFIL CAFFIL	11/12/2014	01/03/2015	01/12/2015	4 047 315,58	F	Taux fixe à 4,19 %	4,190	4,251	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
ACC 019 Date de de réception	Emprunts assortis d'une option sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
019 Date de de réception	Emprunts et cautionnements reçus				0,00									
019 Date de de réception	Emprunts et dettes assortis de particularités (Total)				0,00									
019 Date de de réception	Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					29 529 315,58								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer le mode d'amortissement : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Indiquer la catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Indiquer les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

3175-20240008-2024-0500
 03/00/2024
 réception en préfecture
 03/00/2024

IV

B -- ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE -- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 -- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		16 751 297,91					2 926 772,21	0,00	629 963,84	0,00	109 986,05
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 751 297,91					2 926 772,21	0,00	629 963,84	0,00	109 986,05
00004098595	N	0,00	A-1	3 981 600,00	19,55	F	Taux fixe à 2,25 % Taux fixe à 2,25 %	2,220	50 400,00	0,00	22 860,00	0,00	17 419,50
004 009899762076	N	0,00	A-1	2 715 418,76	11,99	F	Taux fixe à 4,01 %	4,000	173 650,02	0,00	115 851,66	0,00	604,93
006 0280903.1	N	0,00	B-1	3 000 000,00	14,38	C	Taux fixe 3,52% à barrière 5,5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0,15%)	3,559	200 000,00	0,00	113 891,56	0,00	67 466,67
007 0280903.2	N	0,00	A-1	0,00	14,38	V	Taux fixe 4,48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé) (Euribor 12M-Floor -0,15 sur Euribor 12M) +	4,530	2 133 333,33	0,00	96 635,26	0,00	0,00
007 0280903.2	N	0,00	A-1	4 458 814,12	16,90	F	Taux fixe à 3,56 %	3,550	187 806,60	0,00	162 831,00	0,00	15 432,45
007 0280903.2	N	0,00	A-1	2 595 465,03	11,92	F	Taux fixe à 4,19 %	4,237	181 582,06	0,00	117 974,36	0,00	9 062,50
Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts assortis d'une option de conversion en euros sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903375-2023-0400247-2023-03-08
Date de télétransmission : 03/02/2024
Date de réception préfectorale : 03/02/2024

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées au Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 751 237,91					2 926 772,21	629 963,84	0,00	109 986,05

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500EAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
006 /280903.1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	6 000 000,00	3 000 000,00	1	30,00		Taux fixe 3,52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe à 4,05 %	298 031,09	Taux fixe 3,52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	3,559	113 891,56	0,00	17,91
TOTAL (B)		6 000 000,00	3 000 000,00						298 031,09			113 891,56	0,00	17,91
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 000 000,00	3 000 000,00						298 031,09			113 891,56	0,00	17,91

(1) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(2) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(3) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(9) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(10) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(11) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - CA - 2023

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500EAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

**IV
B1.4**

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnup)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	82,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 751 297,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	17,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapdon)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-2502-AR
Date de télétransmission : 02/09/2024
Date de réception en préfecture : 02/09/2024

annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	PT2188-AUTRES IMMOBILISATIONS ET MATERIEL ET EQUIP	08/12/2022
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	08/12/2022
L	CONSTRUCTIONS	08/12/2022
L	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	08/12/2022
L	PART INVESTISSEMENT P.P.P.	08/12/2022
L	AVANCES VERSEES AUX E.P.L.E SUR IMMOBILISATIONS	08/12/2022
L	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCOMP.	08/12/2022
L	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. COMP.	08/12/2022
L	TITRES DE PARTICIPATION	08/12/2022
L	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR TITRES DE PARTI	08/12/2022
L	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE PROPRIETE)	08/12/2022
L	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE CREANCE)	08/12/2022
L	COMPTES DE PLACEMENTS REMUNERES	08/12/2022
L	FONDS D'EPARGNE FORESTIERE	08/12/2022
L	PRETS AUX COLLECTIVITES ET AUX GROUPEMENTS	08/12/2022
L	PRETS AU PERSONNEL	08/12/2022
L	PRETS D'HONNEUR	08/12/2022
L	AVANCES REMBOURSABLES	08/12/2022
L	AUTRES PRETS	08/12/2022
L	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	08/12/2022
L	CREANCES POUR AVANCES EN GARANTIE D'EMPRUNT	08/12/2022
L	CREANCES SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION TVA	08/12/2022
L	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	08/12/2022
L	REGIONS	08/12/2022
L	DEPARTEMENTS	08/12/2022
L	COMMUNES MEMBRES DU GFP	08/12/2022
L	AUTRES COMMUNES	08/12/2022
L	GFP DE RATTACHEMENT	08/12/2022
L	AUTRES GROUPEMENTS	08/12/2022
L	CCAS ET CAISSE DES ECOLES	08/12/2022
L	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	08/12/2022
L	CREANCES SUR DES PARTICUL. ET AUTR. PERS. DE DROIT	08/12/2022
L	CREANCES POUR LOCATIONS-ACQUISITIONS	08/12/2022

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-DEAR
Date de télétransmission : 03/09/2024
Date de réception préfecture : 03/09/2024

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		10 091,75	0,00	10 091,75	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		10 091,75	0,00	10 091,75	0,00
Risque impayés	31/12/2015	10 091,75	0,00	10 091,75	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		10 091,75	0,00	10 091,75	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		10 091,75	0,00	10 091,75	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-DEAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES		B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			542 085,71	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			542 085,71	0,00	
27/01/2023	TRAVAUX TAXIWAY & AIRE STIONNEMENT AVIONS	23BS001	43 656,66	0,00	0
27/01/2023	TRAVAUX PARKING P2 & VOIE DE DESSERTE	23BS002	401 108,80	0,00	0
27/01/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE	23BS003	64 777,75	0,00	0
12/06/2023	TRAVAUX BEECH 260	23BS006	8 170,49	0,00	0
19/06/2023	TRAVAUX VOIE DE DESSERTE-AMGTS TERRAINS	23BS006	18 640,00	0,00	0
20/06/2023	AIRE DE SORTIE PISTE TRAVAU	23BS007	232,01	0,00	0
04/12/2023	ETUDE FAISABILITE PHOTOVOLTAIQUE	23BS008	5 500,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500EAR
Date de télétransmission : 03/00/2024
Date de réception préfecture : 03/00/2024

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	3 077 973,00	2 926 772,21
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 077 973,00	2 926 772,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
2 926 772,21	16 718,43	876 507,17	3 819 997,81
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 836 299,07	10 299,60
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 836 299,07	10 299,60
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	1 752,00	1 752,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	17 031,00	6 375,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	230,00	210,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	125,00	125,00
28278	Autres inst., matériel, outill. techniques	706,00	708,00
28309	Installations générales, aménagt divers	156,00	161,00
28338	Autre matériel informatique	0,00	988,60
28339	Dépréciations des immobilisations		
28340	Matières premières (et fournitures) (4)		
28341	En-cours de production de biens (4)		
28342	Stocks de produits (4)		
28343	Dépréciation des stocks et en-cours		
28344	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
28345	Dépréciation des comptes de tiers		
49...			

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 816 299,07	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 299,60	0,00	2 000 000,00	2 010 299,60

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 819 997,81
Ressources propres disponibles	2 010 299,60
Solde	V = IV - II (5) -1 809 698,21

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20240002-2024-0500EAR
 Date de télétransmission : 02/00/2024
 Date de réception préfecture : 02/00/2024

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	CA 2023
V - ANNEXE	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

COMITE SYNDICAL DU : Jeudi 28 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
 Contre : 0
 Abstention : 0

Monsieur le Président ne participe pas au vote du C.A.

Date de convocation : 21 mars 2024

Présenté par le Président

A Brive, le 28 mars 2024

Le Président

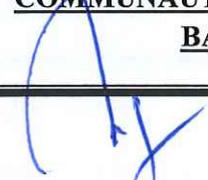
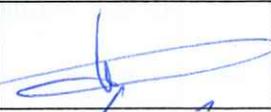
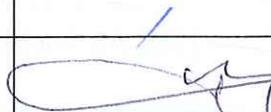
Le Président,

Syndicat Mixte pour la Création,
 l'Aménagement et la Gestion
 de l'Aérodrome BRIVE-SOULLAC

Julien BOUNIE

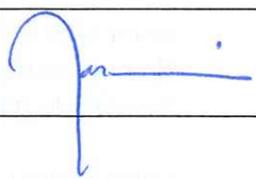
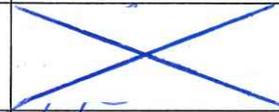
Délibéré par l'assemblée réunie en session ordinaire,
 le 28 mars 2024

Les membres de l'assemblée délibérante :

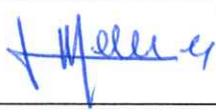
<u>MEMBRES TITULAIRES</u>	Présents	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>	Présents
	<u>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE</u>		
SOULIER Frédéric		LACOMBE Marie-Christine	
PATIER François		JACINTO Fatima	
GARY Yves		DELDOULI Najat	
PRADAYROL Christian		ROQUES Guy	
FRONTY Jean-Paul		LAPACHERIE Alain	
VIDAU Philippe		BERNARDIE Jean-Pierre	

Accusé de réception en préfecture
 1903175-20240028-2024-2502-AR
 Date de télétransmission : 02/00/2024
 Date de réception préfecture : 02/00/2024

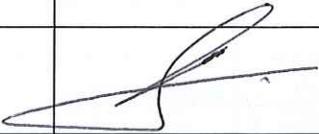
SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	CA 2023
V - ANNEXE	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SOULIER Henri		MAMMOLA Walter	
LASCAUX Jean-Louis		MARCOS Eddy	
BOUNIE Julien		GABRIEL Catherine	
DOUSSAUD Alexandra		CLOG-DACHARRY Steve	

CONSEIL DEPARTEMENTAL CORREZE

COSTE Pascal		SOLER Gérard	
MEUNIER Frédérique		DELPECH Jean-Jacques	
COMBY Francis		LESCURE Philippe	
BOISSIERAS Pascale		BOUZON Christian	

CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

NAUCHE Philippe		SERRE Françoise	
CAVITTE Pascal		BERGE Mathieu	
REYDY Anabelle		DELRIEUX Benjamin	
ELOPHE Valéry		COUSIN Annick	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOT

GINESTE Frédéric		VILLEPONTOUX Régis	Accusé de réception en préfecture 19-251903175-20240008-2024-2500-DEAR Date de télétransmission : 02/00/2024 Date de réception préfecture : 02/00/2024
------------------	--	--------------------	---

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	CA 2023
V - ANNEXE	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

		DELPECH-FRAYSSSE Violaine	
	<u>C.C.I. DE LA CORREZE</u>		
CAYRE Françoise		DEVAUD Xavier	
		BRISSEAU Olivier	
	<u>C.C.I. DU LOT</u>		
HUGON Jean		JAUZAC Bernard	
		MIELVAQUE Xavier	
	<u>Communauté de Communes</u> <u>CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE</u>		
PROENÇA Christophe		FENNI Habib	
		En attente de désignation	
	<u>VILLE DE TERRASSON</u>		
LAROQUIE Roger		GAUTHIER Frédéric	
		BEAUDRY Bernard	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Brive, le 28 mars 2024

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240028-2024-0500EAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-AR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

Budget : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC
Exercice : 2023

RESTES A REALISER

ENGAGEMENT	DATE ENG.	LIBELLE	NATURE	OPERATION	TIERS	RAR	SOLDE ENG
BS22-00053P	11/01/2023	BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES - DELIB 2022-19	2041582		FDEE19	1 500,00	
BS21-00023P	11/01/2023	MAITRISE D OEUVRE CREATION PARKING P2	2315	P VOITURE	DEJANTE VRD CONSTRUCTION SUD OU	18,43	
BS22-00031P	11/01/2023	CREATION VOIRIE D'ACCES ET DE DESSERTE	2315	P VOITURE	DEJANTE VRD CONSTRUCTION SUD OU	580,00	
BS23-00027	24/04/2023	TAXE AMENAGEMENT	2315	P VOITURE	SECRETARIAT D'ETAT	12 900,00	
BS23-00028	24/04/2023	REDEVANCE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	2315	P VOITURE	SECRETARIAT D'ETAT	1 720,00	
TOTAL						16 718,43	

Syndicat Mixte pour la Création,
l'Aménagement et la Gestion
de l'Aérodrome BRIVE-SOULLAC

Signature
numérique de
Julien BOUNIE
Date : 2024.02.23
08:28:15 +01'00'



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-DEAR
Date de télétransmission : 03/00/2024
Date de réception préfecture : 03/00/2024

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240008-2024-0500-DEAR
Date de télétransmission : 02/00/2024
Date de réception préfecture : 02/00/2024

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

CE RAPPORT A POUR OBJET DE DONNER UN ÉCLAIRAGE SUR L'ACTIVITÉ DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE POUR L'ANNÉE 2023.

Aéroport de **BRIVE**
VALLÉE DE LA DORDOGNE

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de transmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024
omouils@ aeroport-brive-vallee-dordogne.com

Sommaire du bilan 2023

BILAN GLOBAL 2023

Chapitre I : Trafic constaté

Chapitre II : Organisation et gestion

A. Organisation et services

B. Gestion financière

Chapitre III : Actions pour le développement

ANNEXES

I- Trafic 2023

II- Actions de communication Marketing

III- Compte Administratif 2023 et compte de gestion 2023

IV- Tableaux des redevances 2023/2024



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Aéroport de **BRIVE**

VALS DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SQUILLAC

Chapitre 1 : Trafic constaté

L'année 2023 a été marquée par une belle progression du trafic aérien, en faisant la meilleure année de fréquentation de l'aéroport depuis son ouverture en 2010.

Le trafic commercial a progressé de +6,14% par rapport à 2022 pour atteindre 97 535 passagers. Le nombre de mouvements est en léger recul de 6,80% avec 13 578 mouvements principalement imputables à l'aviation générale.

Ce trafic est basé sur 3 axes de développement caractéristiques :

1. Régulier National : la ligne **BRIVE / ORLY** a atteint en 2023, les **27 393** passagers avec 2 rotations quotidiennes (soit +3,60%) vs 48 953 passagers en 2019 (3 rotations). Cette ligne positionne clairement l'aéroport comme une **plateforme d'aménagement du territoire** qui constitue la première voie de développement et la première motivation de son financement.

2. Régulier Touristique : ce deuxième axe consiste pour notre aéroport à se positionner comme une **porte d'entrée touristique** vers les trois territoires que sont la Corrèze, le nord du Lot et le Périgord noir (Vallée de la Dordogne) pour les touristes étrangers qui visitent nos régions ou s'y installent. A ce titre, la ligne **LONDRES STANSTED – BRIVE** exploitée par RYANAIR est représentative de l'intérêt de ces lignes d'apport. Il convient de consolider cette ligne afin d'espérer faire évoluer l'offre de RYANAIR vers davantage de fréquences. En 2023, **16 053** passagers ont voyagé sur cette ligne (+7,56%).

L'ouverture de la ligne **BRIVE – PORTO** le 1^{er} avril 2019 permet à notre aéroport de diversifier son offre toute l'année à raison de 2 vols par semaine sur la saison hiver et 3 vols par semaine sur la saison été. **38 743** passagers (+11,37%) ont voyagé sur cette ligne en 2023. Cette destination est plébiscitée par les passagers tant pour le volet loisirs et familial que pour un usage professionnel qui tend à se développer.

Chapitre 1 : Trafic constaté

La ligne pour Bruxelles ouverte par Ryanair le 1^{er} avril 2022 a comptabilisé 11 345 passagers (vs 11 393 passagers en 2022). Cette légère baisse de fréquentation est liée à une offre diminuée prématurément par la compagnie qui a supprimé les vols du mois d'octobre dans un contexte social tendu sur l'aéroport de Charleroi. Cette ligne ne sera pas maintenue dans le programme 2024.

Les lignes vers Porto et Londres seront maintenues à minima jusqu'en octobre 2028. Une 3^e destination sera proposée en 2024.

3. Touristique : un troisième axe de développement concerne les « départs ponctuels » ou « saisonnier estival » : Ajaccio a comptabilisé 926 passagers en 2023 (+16,73%) et Nice 843 passagers (+2,43%). Ces lignes sont exploitées par Amelia.

Le trafic des charters n'a toujours pas recollé au niveau atteint en 2019 avec ses 2918 passagers transportés mais poursuit sa reprise avec 1555 passagers transportés et une hausse de 14,09 % par rapport à 2022. Le programme des « vols vacances » s'est étoffé malgré la réalisation de 8 vols « Charters vacances » assurés sur les 13 initialement programmés.

En complément de ces 3 axes principaux, il convient d'évoquer « l'aviation d'affaire » avec 329 mouvements, mais également « l'aviation générale » qui n'est pas en reste avec plus de 8 506 mouvements en 2023, qui reste stable par rapport à 2022 (-0,79%)

Chapitre 1 : Trafic constaté

Au cours de cette année 2023, les échanges se sont poursuivis avec les compagnies aériennes. Les objectifs :

- ✓ Le maintien de l'OSP de la ligne Paris Orly avec la compagnie Amelia à raison de 2 fréquences quotidiennes
- ✓ Le développement de lignes via la compagnie Amelia avec la mise en place de deux lignes estivales : Ajaccio et Nice.
- ✓ Le maintien des lignes opérées par la compagnie Ryanair et leur développement avec :
 - d'une part la consolidation de :
 - La ligne internationale Brive – Londres Stansted, de fin mars à fin octobre
 - La ligne Brive-Porto, à l'année et la mise en place d'une 3^e rotation durant la saison été IATA,
 - et d'autre part, l'ouverture d'une 3^e ligne entre Brive et Bruxelles dès 2022 pour la saison été, d'avril à septembre.



Chapitre 2 : Organisation et gestion

A. Organisation et services

Afin de faire face à ses obligations, notamment de certification européenne, exigible au 31/12/2017 pour tout aéroport recevant plus de 10.000 passagers annuels, la régie a réorganisé ses services opérationnels. Cette organisation prend forme autour d'un responsable du « système de gestion de la sécurité », **Myriam BARBEAUD**, d'un responsable « de la conformité », poste actuellement externalisé auprès du cabinet « Time to Fly » en la personne de **Claire LE BIEZ**, d'un responsable des « services d'exploitation », **Sophie JOOS** et le renforcement du poste d'administratif juridique et financier.

Le nombre des emplois a augmenté du fait de l'intégration des personnels d'assistance en escale/piste/accueil (ex BHS) à la Régie portant l'effectif à 46 personnes.

Le responsable « technique » est **Yann PRAT** depuis le 14 mai 2018.

Le responsable « Sûreté / Services exploitation » est **Sophie JOOS** arrivée le 23 avril 2018.

Le responsable « SSLIA / SPPA » est **Ludovic LACOTTE** depuis le 01 mai 2019.

L'adjoint au responsable technique est **Loïc LAPLASSE** depuis le 25 mai 2021.

La responsable « administratif, juridique et finance » est **Françoise GARCIA** depuis le 08 juin 2015.

La responsable « marketing / communication / commercial » est **Marion LE RUYER** depuis le 01 février 2017.

Le dossier de certification déposé auprès de l'administration de l'aviation civile et accepté par l'autorité de contrôle a abouti positivement avant la fin de l'année 2017. L'aéroport de Brive fait donc partie des 56 aéroports commerciaux comportant des lignes commerciales régulières, certifiés selon les normes européennes, les plus exigeantes du moment.

En 2019, « l'Audit de post-certification » a été passé avec succès.



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Aéroport de **BRIVE**
VALLÉE DE LA **DORDOGNE**

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SOUILLAC

Chapitre 2 : Organisation et gestion

A. Organisation et services

En 2021, l'Aéroport a adhéré au Programme EASEE, porté par l'Union des Aéroports Français & Francophones Associés (UAF & FA) et Eco CO2. L'objet du programme est de promouvoir et de renforcer le dispositif « Airport Carbon Accréditation » (ACA) auprès des aéroports.

L'objectif est d'amener l'ensemble des aéroports français à un niveau « zéro émission Carbone » à l'horizon 2030, de sensibiliser l'ensemble des plateformes aéroportuaires françaises aux enjeux environnementaux, de les former et de les accompagner à l'amélioration de leur performance énergétique et environnementale, et d'en assurer le suivi par l'intermédiaire de l'accréditation « ACA ».

L'aéroport s'engage à un niveau d'accréditation ACA2 par la mise en place de mesures d'économie d'énergie.

Le 09 novembre 2022, un audit a été réalisé pour la vérification du niveau 2 par un cabinet externe.

La certification a été validée le 10 mars 2023.



Chapitre 2 : Organisation et gestion

B. Gestion financière

1. Synthèse du compte administratif 2023

- En 2023, la Régie Personnalisée pour l'Exploitation de l'Aéroport de Brive a connu un niveau d'activité supérieur à 2019 avec un total de 95 303 passagers sur les lignes régulières, pour l'aviation commerciale soit +6.26% qu'en 2022 et plus qu'en 2019 avec 94 118 pax.
- En 2023, la section de fonctionnement totalise un montant de 4 788 532.96 € en dépenses, pour un montant de recettes s'élevant à 3 890 315.15 € avant affectation du report de l'excédent antérieur de 1 035 410.70 € ce qui rend l'exercice sensiblement excédentaire au final de 137 192.89 € après report du résultat de clôture de 2022.
- En parallèle, les dépenses d'investissement atteignent 242 637.42 € pour un montant de recettes de 112 231.72 €, un solde d'exécution négatif de 130 405.70 € est donc constaté pour l'exercice.
- Les reports d'excédents antérieurs, respectivement de 1 035 410.70 € en section de fonctionnement et 950 858.40 € en section d'investissement nous amènent à constater un résultat de clôture de 820 452, 70€ en investissement avec un niveau de restes à réaliser de 649 616.36 € et 137 192.89 € en fonctionnement.

- Dans les faits marquants, par rapport à 2022, en 2023, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 15.27% dans l'ensemble tandis que les recettes globales se sont contractées de 5.36% (après intégration du report des excédents antérieurs).
- La hausse des dépenses de fonctionnement découle en grande partie des frais supplémentaires provoqués par la reprise de l'activité d'assistance en escale, et se traduit notamment par la hausse des dépenses enregistrées au chapitre 012 (Personnel) qui atteint 1.7 M€ en 2023 soit une progression de près de 65% et un passage des effectifs de 23 salariés à 46 salariés dont 8 temps partiels et 6 CDD.
- En parallèle, l'année 2023 a également été marquée par l'encaissement des premières recettes d'assistance en escale découlant de l'application des contrats passés avec les compagnies antérieures (signés par BHS) et de l'intégration des recettes nouvelles rajoutées au guide tarifaire pour l'aviation commerciale, générale et privée.
- D'autre part, les dépenses d'investissement s'élèvent à 242 637.42 € en 2023 somme à laquelle, il convient de rajouter 649 616.39 € de RAR dont 616 K€ liés à l'acquisition d'un nouveau VIM 60, contre 92 404.76 € en 2022 avec 62 003€ de RAR.
- En recettes d'investissement, nous avons un montant total de 1 063 358.40€ dont 950 858.40€ au titre du report de l'excédent antérieur cumulé d'investissement (dont les avances DGAC de 412k€ et 442K€) et 112 231.72€ d'opération d'ordre au titre des amortissements 2023. La 3^{ème} avance de 604 K€ ayant directement été inscrite en 2022 en recette de fonctionnement.
- Les recettes d'investissement 2023 étant supérieures aux dépenses 2023, cela permet de dégager un report de 820 452.70 € en R001 pour 2024 et de constater un report de RAR de 649 616.39 €, à la clôture de l'exercice.

Chapitre 2 : Organisation et gestion

2. Structure financière du CA :

La grille des redevances 2023/2024 est jointe (*Annexe IV*)

3. Compte administratif et de gestion

Le compte administratif et le compte de gestion de 2023 sont joints (*Annexe III*)



Chapitre 3 : Actions pour le développement

1. La régie participe aux actions menées dans le cadre du Contrat de destination « Vallée de la Dordogne » qui regroupe les collectivités, les offices de tourisme, les ADT de la Corrèze, du Lot et de la Dordogne ainsi que les aéroports portes d'entrée aérienne.
2. L'aéroport participe annuellement aux rencontres organisées entre aéroports et compagnies aériennes avec pour objectif l'ouverture de nouvelles lignes depuis l'aéroport de Brive ; le « salon CONNECT » et à de nombreuses rencontres en vis-à-vis avec RYANAIR, CITYJET, ASL, B.A, CHALAIR et TWINJET. Une visite a également été organisée au siège de RYANAIR à Dublin à titre complémentaire.



Annexes

I. Trafic 2023

II. Actions de communication Marketing

III. Compte Administratif 2023 et compte de gestion 2023

IV. Tableaux des redevances 2023/2024



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Aéroport de **BRIVE**
VALLEE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SQUILLAC

Annexe I

Trafic 2023 Aéroport de Brive – Vallée de la Dordogne

SOMMAIRE

- Bilan Aviation Commerciale
- Bilan Aviation Affaires
- Bilan Aviation Générale
- Programme 2023
- Vols vacances 2023



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Aéroport de **BRIVE**
VALLÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SQUILLAC

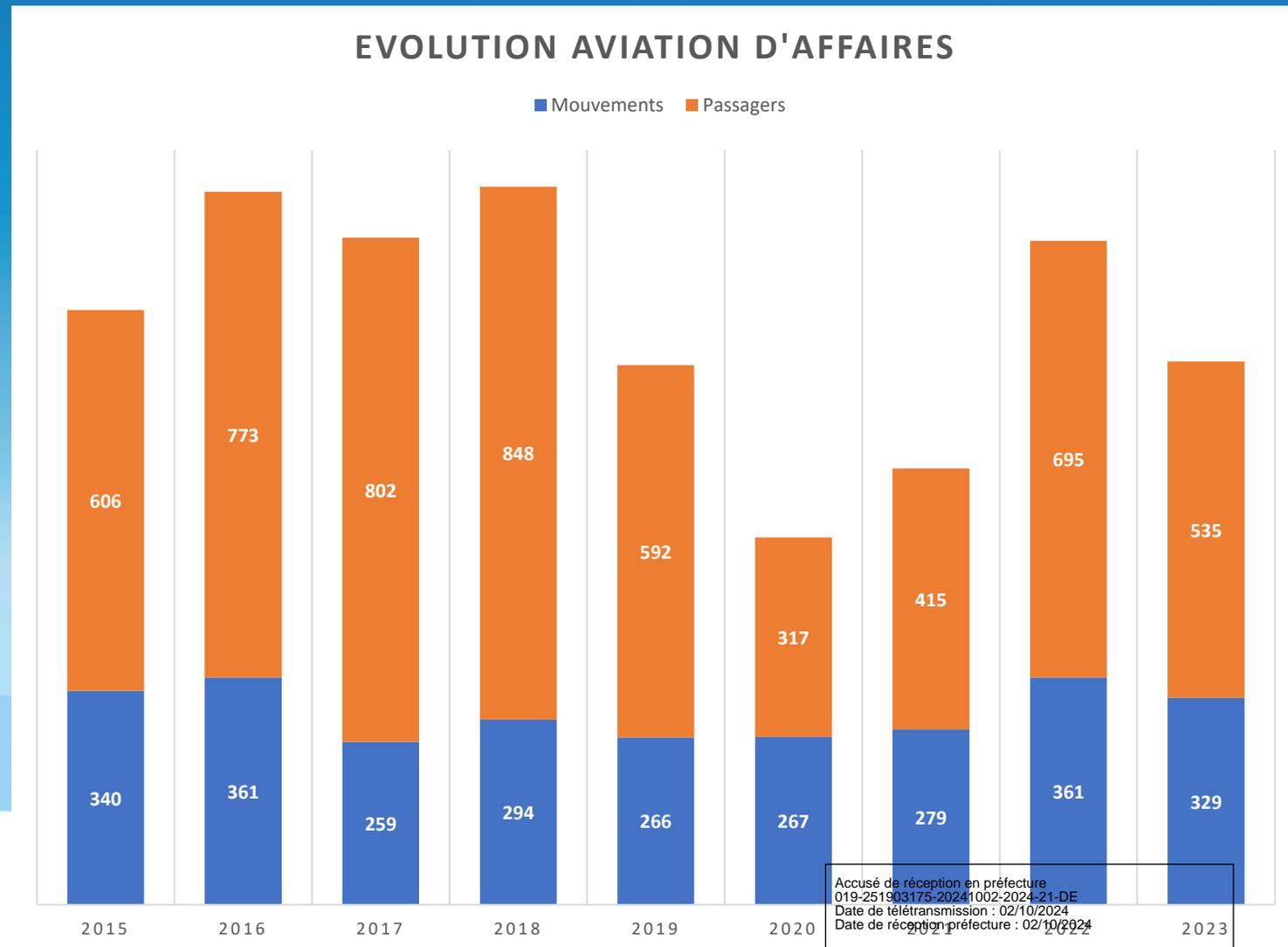
Aviation commerciale

	Données au 31/12/2019	Données au 31/12/2020	Données au 31/12/2021	Données au 31/12/2022	Données au 31/12/2023	Evolution 2023/2022	Evolution 2023/2019
Paris Orly 	48 953	16 457	21 869	26 442	27 393	+4%	-44%
Ajaccio 	1 701	0	1 008	1 112	926	-17%	-46%
Nice 				823	843	+2%	
Londres Stanted 	17 029	2 777	3 614	14 924	16 053	+8%	-6%
Porto 	22 627	5 082	14 772	34 787	38 743	+11%	+71%
Bruxelles 				11 393	11 345	0%	
Transit	82	54	9	41	78	90%	-5%
Affaires	434	209	311	493	407	-17%	-6%
Charters	2918	548	575	1 363	1 555	+14%	-47%
Autres : déroutements/ évasan	172	94	62	78	54	-31%	-69%
Autres : Vol Manchester				205	-	-	
TOTAL PASSAGERS	93 916	25 221	42 220	91 661	97 397	6%	4%

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

— AVIATION D'AFFAIRES

Année	Mouvements	Passagers
2015	340	606
2016	361	773
2017	259	802
2018	294	848
2019	266	592
2020	267	317
2021	279	415
2022	361	695
2023	329	535



AVIATION GENERALE

Total des mouvements

	MVTS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol 2023/ 2022	Evol 2023/ 2019
BASES	ACB	1350	973	976	2495	1511	2318	1831	2697	2297	2966	2557	2755	8 %	2 %
	FORMATION	2101	2876	3075	3070	2531	2778	4508	4303	4170	6736	4877	4549	-7 %	6 %
	PRIVES	2257	1443	821	1902	688	1394	759	1601	909	1226	1140	1202	5 %	-25%
	TOTAL BASES	5 708	5292	4872	7467	4730	6490	7098	8601	7376	10 928	8574	8506	-1 %	-1%
EXTERIEURS	ACB + FORMATION	2178	1740	3646	1865	2736	2014	1801	1346	1180	2407	1569	1230	-22 %	-9%
	PRIVES + MILITAIRES	2 196	3224	2490	2573	3566	2534	2447	2186	2130	2223	2537	2006	-21 %	-8%
	TOTAL EXTERIEURS	4 374	4964	6136	4438	6302	4548	4248	3532	3310	4630	4106	3236	-21%	-8%

Programme des lignes régulières 2023

AMELIA

ORLY – A l'année – 2 rotations par jour
du lundi au vendredi + 1 le dimanche

AJACCIO - Du 24 juin au 09 septembre 2023
1 rotation le samedi

NICE - Du 01 juillet au 02 septembre 2023
1 rotation le samedi

RYANAIR

LONDON STANSTED – Du 29 mars au 28 octobre 2023
2 rotations /semaine le mercredi et le samedi

PORTO– A l'année
Été : 3 rotations / semaine le lundi, mercredi et vendredi
Hiver : 2 rotations / semaine le jeudi et le dimanche

BRUXELLES – Du 26 mars au 28 septembre 2023
2 rotations /semaine le lundi et le vendredi



Programme des vols vacances 2023



ÉGYPTE
du 8 au 15 avril

Circuit
Combiné croisière
sur le Nil et Le Caire
à partir de 1 599 €



ALGARVE
du 25 mai au 1er juin

Séjour libre
Hôtel formule « All inclusive »
à partir de 1 679 €

Circuit
de l'Algarve à Lisbonne
à partir de 1 285 €



ALBANIE
du 8 au 15 mai

Multiples circuits et séjours
disponibles en agence



CORSE
du 24 juin au 1^{er} juillet

Circuit
Tour de Corse
à partir de 1 679 €



SARDAIGNE
du 14 au 21 avril

Circuit
Grand Tour de Sardaigne
à partir de 1 624 €

Séjour
Hôtel club 4* Marmorata
à partir de 1 062 €



ILE DE LA RÉUNION
du 7 au 21 juin
du 13 au 27 septembre

Circuit
Découverte et Randonnée
à partir de 3 559 €



ANDALOUSIE
du 11 au 18 mai

Circuit
Splendide Andalousie
à partir de 1 289 €

Circuit
Croisière sur le Guadalquivir
à partir de 1 997 €



MONTÉNÉGRÓ
du 23 au 30 septembre

Séjour
Farniente et découvertes
- 2 excursions incluses -
à partir de 1 289 €

Circuit
du Nord au Sud
à partir de 1 559 €



CROATIE
du 1^{er} au 8 mai
du 14 au 21 octobre

Circuit
Perles de Croatie, Bosnie-
Herzégovine et Monténégro
à partir de 1 494 €

Multiples circuits et séjours
disponibles en agences



PORTO
du 16 au 19 juin

Séjour
Découverte et mini croisière
à partir de 899 €



ANDALOUSIE ET ALGARVE
du 18 au 25 mai

Circuit
De l'Andalousie à l'Algarve
à partir de 1 759 €

13 dates de vols vacances ont été programmées. 5 ont été annulées faute de positionnement sur ces séjours.

Annexe II

Actions de Communication Marketing

I) PLAN D' ACTIONS

AXE 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

- 1.1. Plan de communication compagnies et général
- 1.2. Agences de voyages et TO
- 1.3. Observatoire et veille concurrentielle
- 1.4. Participation aux colloques et démarchage des compagnies aériennes
- 1.5. Perspectives de développement pour 2024

AXE 2 : Information, accueil, connaissance des clientèles

- 2.1. Animation équipe accueil
- 2.2. Site Internet et réseaux sociaux
- 2.3. Régie publicitaire



Annexe II

Actions de Communication Marketing

AXE 3 : Développement de la notoriété de l'aéroport

- 3.1. Participation à des évènements sur le territoire
- 3.2. Organisation d'évènements sur site
- 3.3. Rencontre des professionnels du Tourisme
- 3.4. Présence sur les réseaux sociaux

AXE 4 : Développement de la notoriété de la destination « Vallée de la Dordogne »

- 4.1. Fin du groupe de travail Tourisme et renaissance du contrat de destination
- 4.2. Participation à des salons grand public et professionnels
- 4.3. Accueil presse et blogueurs
- 4.4. Contrat de destination Vallée de la Dordogne

II) **BUDGET 2023**

III) **PERSPECTIVES 2024**

Objectifs 2024



I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement



1.1. Plan de communication compagnies et général 1.1.1. Vols réguliers

<p>Descriptif/ Supports</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 6 vols réguliers Création graphique campagne : 1 000 € ➤ Insertions PUB dans magazines : Performances Malemort, Mag Allassac, Brive Mag, La vie Corrézienne, Progr fête Marcillac, Agenda des maires 19 ➤ Partenariats : Festival de Rocamadour, Festival de la Vézère, Brive Festival, Ecaussystème, Courir à Brive, Festival cinéma Brive, Mondiaux militaires triathlon Brive, Salon de l'habitat, Soirée CPME 19 22/06, course La Briviste, Festi'Malemort, Meeting Sarlat 06/08. ➤ Partenariat Club de rugby Brive CAB : Multi supports à chaque match à domicile (spot pub sur écran géant, 4x3 fixe, bannière lumineuse déroulantes,, ...) ➤ Multi supports print, Banderole + flyers, stand parapluie, ... ➤ Campagne d'affichage sur Brive, Corrèze et Cahors, Périgueux, Limoges + arrières de bus Brive ➤ Sets de table Ecaussystème ➤ Supports Foire du livre de Brive : affiches sanitaires, sets de table, ... ➤ Réseaux sociaux : Instagram, Facebook, Twitter + Site Internet ➤ Flyer horaires actualisé régulièrement avec les changements de dates et horaires.
<p>Coût</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Budget multi supports ➤ Temps de travail
<p>Période de réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toute l'année



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Aéroport de **BRIVE**
VALLÉE DE LA DORDOGNE
SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SQUILLAC

AÉROPORT BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE

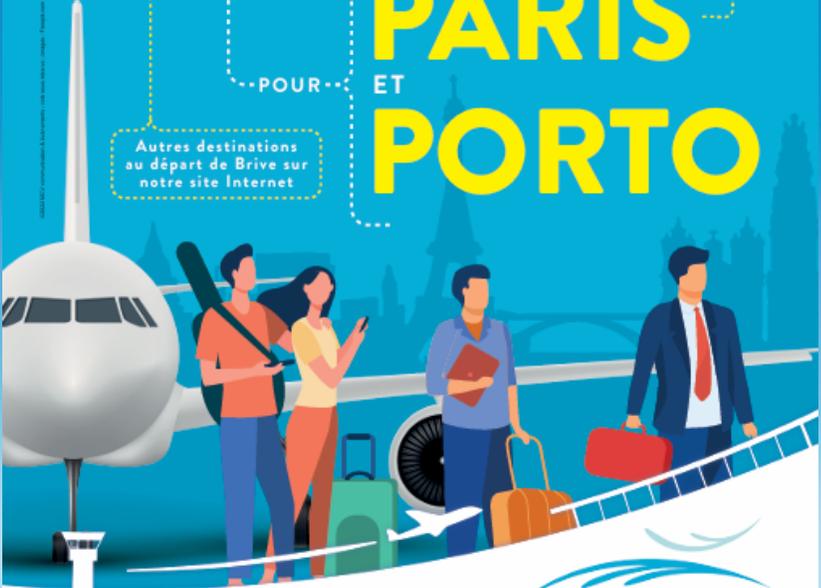
TOUTE L'ANNÉE

ENVOLEZ-VOUS DE
BRIVE

CONNEXIONS
LA RÉUNION
GUYANE
GUADELOUPE
MARTINIQUE
NEW YORK

POUR **PARIS**
ET **PORTO**

Autres destinations
au départ de Brive sur
notre site Internet



Aéroport de BRIVE
VALLÉE DE LA DORDOGNE
SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE DORDOGNE

www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr

ENVOLEZ-VOUS DE
BRIVE

PARIS CONNEXIONS
PORTO **TOUTE L'ANNÉE**

LA RÉUNION
GUYANE
GUADELOUPE
MARTINIQUE
NEW YORK

BRUXELLES
LONDRES **FIN MARS À FIN OCTOBRE**

AJACCIO
NICE **PENDANT L'ÉTÉ**



Aéroport de BRIVE
VALLÉE DE LA DORDOGNE
SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE DORDOGNE

www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr

AÉROPORT BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE

ENVOLEZ-VOUS DE
BRIVE

TOUTE L'ANNÉE

POUR **PARIS**
ET **PORTO**

ET JUSQU'À FIN OCTOBRE POUR
LONDRES
ET FIN SEPTEMBRE POUR
BRUXELLES



Aéroport de BRIVE
VALLÉE DE LA DORDOGNE
SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE DORDOGNE

www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr

05 55 22 40 00

Accuse de réception en préfecture
019.251903176120241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

I. Plan d'actions

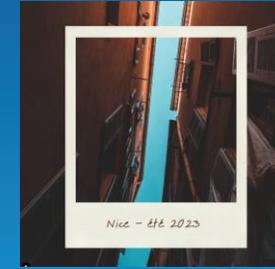
Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général

1.1.2. Amélia

AMELIA

<p>Descriptif/ Supports</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déléguataire de la ligne sous DSP de Paris ORY ➤ + Nice et Ajaccio de fin juin à début septembre ➤ Mailing et visites aux agences de voyages avec le commercial d'Amélia ➤ Flyers horaires 2023 ➤ Affichage Védiaud fin février : ORY 2 semaines ➤ Mag Courant d'Air ➤ Jeux concours sur évènements sportifs x3 : billets d'avion offerts (ORY et NCE) ➤ Relai de toutes les promotions sur supports numériques (Facebook, instagram, twitter, site Internet rubrique actus) ➤ Lancement offre promo été pour Nice et ORY ➤ Actions commerciales faites en collaboration avec la compagnie : <ul style="list-style-type: none"> • Afterwork avec les agences de voyages chez Bovetti à Terrasson le 08/06 • Visites agences de voyages • Concours RS Brive Festival • Rencontres des réseaux d'entreprises • Open Bar Brive Le Pack au Domaine de la Fage le 24/05 - tombola • Soirée afterwork CPME avec AF et Amélia à l'ABVD le 14/09 • Création produit corporate en septembre
<p>Coût</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Temps de travail ➤ Partenariat CAB
<p>Période de réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toute l'année



Du 24 juin au 9 septembre,

de **Brive** à **Ajaccio**

il n'y a que **1 heure**

AMELIA

AMELIA

PARTICIPEZ & TENTEZ DE GAGNER

2 VOLS A/R PARIS / BRIVE

DÉPART LE JEUDI SOIR
RETOUR LE DIMANCHE SOIR

2 PASS + 1 CARTE CASHLESS

2 PASS (vendredi + samedi soir)
+ CARTE CASHLESS DE 100€ pour les 2 soirées.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

PARC DES 3 PROVINCES
BRIVE-LA-GAILLARDE

Aéroport de BRIVE
VALLEE DE LA BORDOIGNE

BON pour
2 billets aller-retour

Brive > Nice
avec
AMELIA

** Bon à utiliser du 01/07/23 au 02/09/23
Contact réservation : Marion Le Ruyer, responsable commerciale
0545000000 / 0545000000

I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général 1.1.2.1. Amelia : AJACCIO



<p>Descriptif/ Supports</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Supports du CAB ➤ Mailing aux agences de voyages ➤ Insertions pub vols campagne vols réguliers ➤ Affichage arrières de Bus de Brive + Affichage panneaux Dép 19 et ville Bve ➤ Campagne affichage février mars avec Bve, Périgueux, Cahors et Limoges ➤ Flyers horaires 2023 ➤ Sponsorisation de posts facebook + stories ➤ Communiqué de presse
<p>Coût</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partenariat CAB ➤ Campagne affichage ➤ Temps de travail
<p>Période de réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toute l'année





I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général
1.1.2.2. Amelia : NICE



<p>Descriptif/ Supports</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Supports du CAB ➤ Mailing aux agences de voyages ➤ Insertions pub vols campagne vols réguliers ➤ Affichage arrières de Bus de Brive + Campagne affichage février mars avec Bve, Périgueux, Cahors et Limoges) ➤ Campagne radio 44 spots 15 sec 14/06 au 28/06 sur NRJ/Chérie FM ➤ Flyers horaires 2023 ➤ Sponsorisation de posts facebook + stories ➤ Communiqué de presse
<p>Coût</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partenariat CAB ➤ Campagne affichage et radio ➤ Temps de travail
<p>Période de réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toute l'année



I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général
 1.1.3. Vols Ryanair



<p>Descriptif/ Supports</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de campagne supports Ryanair en 2023 ➤ Création d'une mini campagne en local pour les 3 vols Ryanair en février/mars : réseau sociaux et affichage en arrières de bus à Brive, foire du livre, ... ➤ Affichage Porto à l'année en janvier dans le Lot
<p>Coût</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Campagne vols X3 ➤ Temps de travail
<p>Période de réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De février à mars



Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20241002-2024-21-DE
 Date de télétransmission: 02/10/2024
 Date de réception préfecture: 02/10/2024



www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr

I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général
1.1.4. Vols Ryanair : annonce ouverture Séville en 2024



Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">Teasing sur les réseaux sociauxCampagne de lancementAffichage barrières Périgueux, Cahors, Limoges, Brive, ...Foire du livre
Coût	<ul style="list-style-type: none">Campagne 1 000 €+ supports, sponsorisation RSTemps de travail
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">De nov à dec 2023



I. Plan d'actions

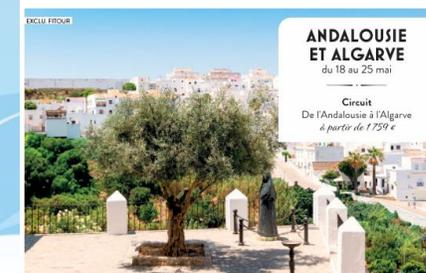
Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général 1.1.4. Vols vacances

<p>Descriptif/ Supports</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Création graphique campagne : 1 000 € ➔ Edition flyers vols vacances ➔ Mailing aux agences de voyages ➔ Salon Passion Voyages à l'aéroport prévu les 27-28 janvier ➔ Insertion des destinations sur les supports Vols réguliers ➔ Supports du CAB : programme, spot écran géant, bannières défilantes ➔ Site Internet et réseaux sociaux
<p>Coût</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Affichage + Insertions pub ➔ Temps de travail
<p>Période de réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ De novembre à mars + année



Vols vacances vendus en agences de voyages locales (cf. Agences de voyages au verso). Les tarifs indiqués comprennent les vols aller et retour, l'hébergement et autres prestations en fonction des produits. Parking gratuit à l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne.



Vols vacances vendus en agences de voyages locales (cf. Agences de voyages au verso). Les tarifs indiqués comprennent les vols aller et retour, l'hébergement et autres prestations en fonction des produits. Parking gratuit à l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne.



Vols vacances vendus en agences de voyages locales (cf. Agences de voyages au verso). Les tarifs indiqués comprennent les vols aller et retour, l'hébergement et autres prestations en fonction des produits. Parking gratuit à l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne.

I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.2. Agences de voyages et TO

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">● Tournée des agences de voyages de Brive, Cahors, Sarlat, Périgueux et Limoges 1 à 3 fois par an. Tournée également avec la commerciale d'Amelia + Aurillac● Mailing régulier d'infos sur les lignes, les vols vacances● Contacts réguliers par téléphone● Salon Fitour Passion Voyages les 27 et 28 janvier à l'aéroport● Réseaux sociaux : posts réguliers pour les destinations en vol vacances sur Instagram et Facebook● 08/06 : Soirée ADV/Amelia et AF au musée du chocolat à Terrasson● 26/09 : présentation ABVD lors de l'évènement Fitour au Méga CGR Brive● Décembre : 1 semaine de tournée avec le TO PTO pour lancement challenge Porto
Coût	<ul style="list-style-type: none">● Temps de travail et déplacements
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">● Toute l'année



I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.3. Observatoire et veille concurrentielle

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">➤ Veille des sites Internet et brochures des autres aéroports➤ Observation des variations de prix sur une même ligne dans différents aéroports.➤ Observations des statistiques de remplissages des lignes avec l'accueil.➤ Contacts réguliers avec les autres aéroports via l'UAF.
Coût	<ul style="list-style-type: none">➤ Temps de travail
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">➤ Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.4. Participation aux colloques et démarche des compagnies aériennes

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">➤ Salon CONNECT à Tanger du 20 au 24 février➤ Rencontres des compagnies sur Top résa à Paris du 3 au 5 octobre➤ 12-13/10 : Rdv Ryanair à Dublin➤ Contacts mail avec les commerciaux et les développeurs des compagnies aériennes
Coût	
Période de réalisation	➤ Connect + Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.5. Perspectives de développement pour 2023

Descriptif/ Supports	Travail sur l'ouverture des lignes suivantes : <ul style="list-style-type: none">➤ Ouvrir une ligne vers l'Espagne pour 2024-2025➤ Maintien des lignes récemment ouvertes pour Nice et Bruxelles➤ Contacts réguliers avec responsable du développement des routes de Ryanair➤ Allemagne, Italie, Royaume Unis (hors Angleterre) + Corse, Nors Est de la France (Lille ou Strasbourg)
Coût	➤ ND
Période de réalisation	➤ Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 2 : Information, accueil, connaissance des clientèles

2.1. Animation équipe accueil

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">➤ Gestion de l'équipe constituée de 3 agents (personnel de BHS) : accueil des passagers, information générale, orientation, ...➤ Réunions d'équipe (retour des demandes, observations, informations, ...)➤ Suivi des statistiques de réservations sur les lignes régulières.➤ Fiches de réclamation➤ Affichage sur caissons pour la régie pub et partenaires
Coût	<ul style="list-style-type: none">➤ Coût des agents BHS : 4 404,32 € HT par mois➤ Temps de travail
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">➤ Toute l'année



I. Plan d'actions

Axe 2 : Information, accueil, connaissance des clientèles

2.2. Site Internet et réseaux sociaux

<p>Descriptif/ Supports</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour régulière du site Internet en interne (actualités, nouveautés, horaires vols, ...) Facebook : animation hebdomadaire à minima des pages, partage actualités, infos compagnies et territoires, évènements aéroport, ... Création post organiques et sponsorisés en posts ou en stories sur Facebook et instagram Instagram : posts réguliers sur lignes présentes, aéroport, aviation, ... Twitter : quelques posts et veille régulière LinkedIn (réseau social BtoB)
<p>Coût</p>	<ul style="list-style-type: none"> Temps de travail Sponsorisation de posts
<p>Période de réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> Année

The collage displays several social media posts and promotional graphics for the Brive Vallée de la Dordogne Airport. The posts are from the airport's official Facebook page, dated from February to March 2023. They announce the resumption of direct flights to Ajaccio (Aéroport d'Ajaccio - Napoléon Bonaparte) and Porto (Aeroporto do Porto) starting from June 2023 and March 2024, respectively. The graphics include the airport's logo, the slogan 'vous y êtes.', and images of the airport tarmac, a Ryanair plane, and scenic views of Ajaccio and Porto.

Accusé de réception en préfecture
09-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Aéroport de BRIVE
VALLÉE DE LA DORDOGNE

I. Plan d'actions

Axe 2 : Information, accueil, connaissance des clientèles

2.3. Régie publicitaire

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">Assurée par MCV CommunicationMur d'écrans + 5 écrans2 vitrines et mise en vente de 6 abribus2 vitrines de présentation « prestige » à la place des bornes tactilesVitrophanie du CAB sur les portes de la salle réception bagages vers le hall.CA 2016 : 10 825 € HT de recette totale dont 6 205 € pour ABVDCA 2017 : 18 725 € HT de recette totale dont 10 995 € HT pour ABVDCA 2018 : 12 965 € HT pour ABVDCA 2019 : 6 150 € HT pour ABVDCA 2020 : 4 148 € HT (baisse liée au COVID car fermeture de l'aéroport pendant confinement et baisse de l'activité ensuite)CA 2021 : 8 778 € HT pour ABVDCA 2022 : 12 078 € HT pour ABVDCA 2023 : 10 590 € HT pour ABVD
Coût	<ul style="list-style-type: none">Temps de travail
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">Toute l'annéeBilan en fin d'année

I. Plan d'actions

Axe 3 : Développement de la notoriété de l'aéroport

3.1. Participation à des événements et partenariats

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">● Partenariat CAB toute l'année (écran géant + LED + billetterie, Brive le Pack + parrainage match, annonces sonores, ...)● Présence sur le salon de l'habitat du 24 au 26 mars à Brive● Festival du cinéma de Brive du 3 au 8 avril● Présence sur les festivals de musique l'été : Brive festival, Festival de la Vézère, Festival de Rocamadour, Festi'Malemort, festival portugais à Limoges du 8 au 9 juillet, Ecaussystème● Courir à Brive le 28/04● Course La Briviste le 1er octobre● Carrefour des collectivités 27-28 septembre● Mondiaux militaires de triathlon du 5 au 9 mai● Comité Miss Corrèze● Présences Foire du livre de Brive
Coût	<ul style="list-style-type: none">● Coût des partenariats● Temps de travail
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">● Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 3 : Développement de la notoriété de l'aéroport

3.2. Organisation d'évènements sur site

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">➤ Salon Passion Voyages : 27-28 janvier➤ Conférences de Presse pour ouvertures de lignes + ou évènements à plusieurs dates➤ Plusieurs journées de présence d'Aérobiodiversité➤ Exposition Eric Dumesny (vernissage le 20/04)➤ Inauguration parking 05/05➤ Soirée CMPE/AF/Amélia 14/09➤ Exposition « Pinceau Marchant » (vernissage 12/10)
Coût	<ul style="list-style-type: none">➤ Coût par évènement➤ Temps de travail
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">➤ Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 3 : Développement de la notoriété de l'aéroport

3.3. Rencontres des professionnels du Tourisme

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">➤ 06/04 : bourse échange doc Corrèze➤ Réunions du contrat de destination toute l'année➤ AG des OT ou CDT➤ 03-04/10 : IFTM Top Résa Paris➤ Invitation ponctuelles à des réunions ou conférences organisées par les OT
Coût	
Période de réalisation	➤ Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 3 : Développement de la notoriété de l'aéroport

3.4. Présence sur réseaux professionnels

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">4 rdv Brive Le Pack CABCommission Commercial et Marketing UAF : présence en visio ou en présentiel aux réunionsCommission Communication UAF : 1 réunion en présentiel + visios3 réunions de l'association des commerciaux du Tourisme du Sud Ouest : ImpactNuit des réseaux le 04/05 (Domaine de la Fage)Invitation sur des réunions de différents réseaux : Dordogne Club de Brive le 08/02, soirée RCV/BMW le 28/02, soirée business Comité Miss Corrèze le 23/02 + 13/05, BNI Terrasson 15/06, CPME 22/06, trophées des entreprises de Corrèze 12/10, ...
Coût	<ul style="list-style-type: none">Temps de travail
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 4 : Développement de la notoriété de la destination "Vallée de la Dordogne"

4.1. Animation du groupe de travail Tourisme

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">Fin de l'animation des actions du GTT et des réunions de travail avec les directeurs de structures partenairesFinalisation des actions en cours en 2022Campagne print Presse Belge suite ouverture ligne BruxellesCampagne sur les réseaux sociauxBudget prévisionnel : 5 234 € TTC (reliquat du budget commun GTT 2022) <p>Reprise des actions par le Contrat de destination Dordogne Valley en 2023.</p>
Coût	<ul style="list-style-type: none">Temps de travailReliquat 2022
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 4 : Développement de la notoriété de la destination "Vallée de la Dordogne"

4.2. Participation aux salons grand public et professionnels

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">➤ Présence sur le salon de l'habitat du 24 au 26/03➤ Présence au festival du cinéma de Brive du 3 au 8/04➤ Présence sur le salon IFTM Top Résa à Paris du 3 au 5 octobre➤ Foire du livre de Brive➤ Salon Passion Voyages 27-28 janvier
Coût	
Période de réalisation	➤ Toute l'année



I. Plan d'actions

Axe 4 : Développement de la notoriété de la destination "Vallée de la Dordogne"

4.3. Accueil Presse & blogueurs

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">● Conférences de presse organisées à l'aéroport et Communiqués de presse :- 20/04 : Vernissage expo Eric Dumesny- 21/04 : conférence AJA et NCE- 05/05 : inauguration de l'extension du parking et de la voie de desserte de la future zone d'activités- 12/10 : Vernissage expo « Pinceau marchant »
Coût	<ul style="list-style-type: none">● Temps de travail
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">● Toute l'année



I. Plan d'actions

Axe 4 : Développement de la notoriété de la destination “Vallée de la Dordogne”

4.4. Contrat de destination

Descriptif/ Supports	<ul style="list-style-type: none">➤ Réunions de toutes les commissions du contrat de destination animé par le CRT Nouvelle Aquitaine➤ Aéroport en charge de la commission Réseaux sociaux
Coût	<ul style="list-style-type: none">➤ Temps de travail➤ Coût : 3 000€
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none">➤ Toute l'année

II. Budget 2023

➤ Budget prévisionnel :
Annonces et insertion pub : 61 000 €
Catalogues et imprimés : 15 000 €
Foire expo : 5 000 €
+ réserve dans Pub international
(CAB)

➤ Budget réalisé :

Partenariats	20 526,66 €
Affichage	17 569,50 €
Insertion PUB	1 973,50 €
Imprimerie	6 161,08 €
GTT	5 234,00 €
MCV	10 224,00 €
Divers (sms, étude Namma, salons ...)	16 510,26 €
TOTAL	78 199,00 €

III. Perspectives

Objectifs 2024 et plus ...

● Lignes aériennes :

- Retrouver la fréquentation de 2019
- Maintenir les lignes de Bruxelles et Nice ouvertes en 2022
- Elargir la période pour Ajaccio et Nice
- Ouvrir une ligne vers Séville
- Travailler les destinations suivantes : Italie, Nord est de la France, Allemagne, RU

● Autres développements :

- Commencer à travailler la clientèle affaires
- Optimiser la régie publicitaire
- Augmenter les recettes du parking, des réservations de billets sur Internet, ...



Annexe III

Compte Administratif 2023

Compte de Gestion 2023



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Aéroport de **BRIVE**

VALLEE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SQUILLAC

Compte Administratif 2023

FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Comptes	Libellés DÉPENSES	Reports N-1	Vote BP	Vote BS	Cumul DM	Total budget	Écritures passées	Solde Engagé	Solde disponible	% exécution	Restes à réaliser
011	Charges à caractère général	0,00 €	1 679 884,06 €	0,00 €	30 906,84 €	1 710 790,90 €	1 710 520,93 €	77,87 €	192,10 €	99,99%	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	1 600 000,00 €	0,00 €	129 450,00 €	1 729 450,00 €	1 701 476,44 €	0,00 €	27 973,56 €	98,38%	
014	Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	995 767,82 €	0,00 €	242 160,74 €	1 237 928,56 €	1 237 928,56 €	0,00 €	0,00 €	100,00%	
	Total des dépenses de gestion courante	0,00 €	4 275 651,88 €	0,00 €	402 517,58 €	4 678 169,46 €	4 649 925,93 €	77,87 €	28 165,66 €	99,40%	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	24 093,49 €	0,00 €	2 971,68 €	27 065,17 €	25 974,55 €	0,00 €	1 090,62 €	95,97%	
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	-17 599,24 €	2 400,76 €	400,76 €	0,00 €	2 000,00 €	16,69%	
68	Dotations aux provisions	0,00 €	5 800,00 €	0,00 €	-2 800,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00%	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Total des dépenses réelles	0,00 €	4 325 545,37 €	0,00 €	385 090,02 €	4 710 635,39 €	4 676 301,24 €	77,87 €	34 256,28 €	99,27%	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	112 500,00 €	0,00 €	0,00 €	112 500,00 €	112 231,72 €	0,00 €	268,28 €	99,76%	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €	112 500,00 €	0,00 €	0,00 €	112 500,00 €	112 231,72 €	0,00 €	268,28 €	99,76%	0,00 €
002	Résultat reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	TOTAL DES DEPENSES	0,00 €	4 438 045,37 €	0,00 €	385 090,02 €	4 823 135,39 €	4 788 532,96 €	77,87 €	34 524,56 €	99,28%	0,00 €

Comptes	Libellés RECETTES	Reports N-1	Vote BP	Vote BS	Cumul DM	Total budget	Historique	Solde Engagé	Solde disponible	% exécution	Restes à réaliser
013	Atténuation de charges	0,00 €	14 962,00 €	0,00 €	0,00 €	14 962,00 €	78 442,16 €	0,00 €	-63 480,16 €	524,28%	
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00 €	1 045 000,00 €	0,00 €	385 090,02 €	1 430 090,02 €	1 766 349,57 €	0,00 €	-336 259,55 €	123,51%	
74	Dotations et participations	0,00 €	510 000,00 €	0,00 €	0,00 €	510 000,00 €	432 547,64 €	0,00 €	77 452,36 €	84,81%	
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	712 672,67 €	0,00 €	0,00 €	712 672,67 €	460 047,62 €	0,00 €	252 625,05 €	64,55%	
	Total des recette de gestion courante	0,00 €	2 282 634,67 €	0,00 €	385 090,02 €	2 667 724,69 €	2 737 386,99 €	0,00 €	-69 662,30 €	102,61%	0,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77	Produits exceptionnels	0,00 €	1 120 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 120 000,00 €	1 152 928,16 €	0,00 €	-32 928,16 €	102,94%	
78	Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Total des recettes réelles	0,00 €	3 402 634,67 €	0,00 €	385 090,02 €	3 787 724,69 €	3 890 315,15 €	0,00 €	-102 590,46 €	102,71%	0,00 €
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>		
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>		
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
002	Résultat reporté	0,00 €	1 035 410,70 €	0,00 €	0,00 €	1 035 410,70 €	0,00 €	0,00 €	1 035 410,70 €	0,00%	
	TOTAL DES RECETTES	0,00 €	4 438 045,37 €	0,00 €	385 090,02 €	4 823 135,39 €	3 890 315,15 €	0,00 €	932 820,24 €	80,66%	0,00 €

	Opérations de l'exercice	Résultats reportés	CUMUL SECTION	Restes à réaliser
Dépenses	4 788 532,96 €	0,00 €	4 788 532,96 €	0,00 €
Recettes	3 890 315,15 €	0,00 €		0,00 €

AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ
112 231,72 €

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Comptes	Libellés DÉPENSES	Reportis N-1	Vote BP	Vote BS	Cumul DM	Total budget	Écritures passées	Solde Engagé	Solde disponible	% exécution	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	46 941,88 €	0,00 €	-44 766,38 €	2 175,50 €	841,00 €	0,00 €	1 334,50 €	38,66%	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	17 004,39 €	9 276,63 €	0,00 €	69 593,58 €	95 874,60 €	92 088,32 €	3 258,57 €	527,71 €	99,45%	3 258,57 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des opérations d'équipement	44 998,67 €	945 136,83 €	0,00 €	-24 827,20 €	965 308,30 €	149 708,10 €	646 357,82 €	169 242,38 €	82,47%	646 357,82 €
	Total des dépenses d'équipement	62 003,06 €	1 001 355,34 €	0,00 €	0,00 €	1 063 358,40 €	242 637,42 €	649 616,39 €	171 104,59 €	83,91%	649 616,39 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
45	Total des opérations pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses réelles	62 003,06 €	1 001 355,34 €	0,00 €	0,00 €	1 063 358,40 €	242 637,42 €	649 616,39 €	171 104,59 €	83,91%	649 616,39 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	62 003,06 €	1 001 355,34 €	0,00 €	0,00 €	1 063 358,40 €	242 637,42 €	649 616,39 €	171 104,59 €	83,91%	649 616,39 €

Comptes	Libellés RECETTES	Reports N-1	Vote BP	Vote BS	Cumul DM	Total budget	Historique	Solde Engagé	Solde disponible	% exécution	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165 et 166)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des recettes d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 106)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
106	Réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (165 et 166)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des recettes financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
45	Total des opérations pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des recettes réelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	112 500,00 €	0,00 €	0,00 €	112 500,00 €	112 231,72 €	0,00 €	268,28 €	99,76%	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	112 500,00 €	0,00 €	0,00 €	112 500,00 €	112 231,72 €	0,00 €	268,28 €	99,76%	0,00 €
001	Solde d'exécution positif reporté	0,00 €	950 858,40 €	0,00 €	0,00 €	950 858,40 €	0,00 €	0,00 €	950 858,40 €	0,00%	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES	0,00 €	1 063 358,40 €	0,00 €	0,00 €	1 063 358,40 €	112 231,72 €	0,00 €	951 126,68 €	10,55%	0,00 €

	Opérations de l'exercice	Résultats reportés	CUMUL SECTION	Restes à réaliser
Dépenses	242 637,42 €	0,00 €	242 637,42 €	649 616,39 €
Recettes	112 231,72 €	0,00 €	112 231,72 €	0,00 €

AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ
112 231,72 €

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Compte de Gestion 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 063 358,40	4 823 135,39	5 886 493,79
Titres de recettes émis (b)	132 727,34	4 314 343,93	4 447 071,27
Réductions de titres (c)	20 495,62	424 028,78	444 524,40
Recettes nettes (d=b-c)	112 231,72	3 890 315,15	4 002 546,87
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 063 358,40	4 823 135,39	5 886 493,79
Mandats émis (f)	242 637,42	6 138 312,63	6 380 950,05
Annulation de mandats (g)	0,00	1 349 779,67	1 349 779,67
Dépenses nettes (h=f-g)	242 637,42	4 788 532,96	5 031 170,38
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit	- 130 405,70	- 898 217,81	1 028 623,51

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Compte de Gestion 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I. Budget principal					
Investissement	950 858,40		-130 405,70		820 452,70
Fonctionnement	1 035 410,70		- 898 217,81		137 192,89
TOTAL I	1 986 269,10		- 1 028 623,51		957 645,59
II. Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III. Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 986 269,10		- 1 028 623,51		957 645,59

Accusé de réception en préfecture

019-251903173-20241002-2024-21-DE

Date de télétransmission : 02/10/2024

Date de réception préfecture : 02/10/2024

Annexe IV

Tableaux des redevances aéroportuaires 2023

- Actualisation au 1^{er} juillet 2023
- Les tarifs sont exprimés en € HT



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Aéroport de **BRIVE**

VALLEE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SQUILLAC

Redevances aéronautiques

Redevances d'atterrissage

≤ 1,5 tonnes (t) : 5,63 €	>27 t à ≤ 28 t : 118,79 €	>63 t à ≤ 64 t : 258,83 €
De > 1,5 à ≤ 2,5 t : 8,14 €	>28 t à ≤ 29 t : 123,79 €	>64 t à ≤ 65 t : 268,83 €
De > 2,5 à ≤ 4 t : 10,00 €	>29 t à ≤ 30 t : 128,79 €	>65 t à ≤ 66 t : 278,84 €
De > 4 à ≤ 6 t : 13,75 €	>30 t à ≤ 31 t : 133,79 €	>66 t à ≤ 67 t : 288,84 €
> 6 t à ≤ 7 t : 18,76 €	>31 t à ≤ 32 t : 138,79 €	>67 t à ≤ 70 t : 318,85 €
> 7 t à ≤ 8 t : 23,76 €	>32 t à ≤ 33 t : 143,80 €	>70 t à ≤ 75 t : 348,86 €
> 8 t à ≤ 9 t : 28,76 €	>33 t à ≤ 34 t : 148,80 €	>75 t à ≤ 81 t : 378,87 €
> 9 t à ≤ 10 t : 33,76 €	>34 t à ≤ 35 t : 153,80 €	>81 t à ≤ 82 t : 393,87 €
> 10 t à ≤ 11 t : 38,76 €	>35 t à ≤ 36 t : 158,80 €	>82 t à ≤ 83 t : 398,88 €
>11 t à ≤ 12 t : 43,76 €	>36 t à ≤ 37 t : 163,80 €	>83 t à ≤ 84 t : 403,88 €
>12 t à ≤ 13 t : 48,77 €	>37 t à ≤ 38 t : 168,80 €	>84 t à ≤ 85 t : 408,88 €
>13 t à ≤ 14 t : 53,77 €	>38 t à ≤ 39 t : 173,80 €	>85 t à ≤ 88 t : 426,38 €
>14 t à ≤ 15 t : 58,77 €	>39 t à ≤ 40 t : 178,81 €	>88 t à ≤ 89 t : 433,89 €
>15 t à ≤ 20 t : 68,77 €	>40 t à ≤ 48 t : 193,81 €	>89 t à ≤ 90 t : 438,89 €
>20 t à ≤ 21 t : 85,03 €	>48 t à ≤ 52 t : 201,31 €	>90 t à ≤ 91 t : 443,89 €
>21 t à ≤ 24 t : 93,78 €	>52 t à ≤ 55 t : 206,32 €	>91 t à ≤ 94 t : 448,89 €
>24 t à ≤ 25 t : 103,78 €	>55 t à ≤ 56 t : 211,32 €	>94 t à ≤ 95 t : 460,14 €
>25 t à ≤ 26 t : 108,78 €	>56 t à ≤ 59 t : 216,32 €	>95 t : 460,14 €
>26 t à ≤ 27 t : 113,79 €	>59 t à ≤ 63 t : 231,32 €	+ 5,00 €/t engagée

Conditions particulières ; Exemptions redevance atterrissage : missions techniques DGAC / Les aéronefs spécialement affectés aux déplacements des personnalités exerçant des fonctions dont la liste est établie par décret du Ministre chargé de l'aviation civile / Les aéronefs d'Etat qui effectuent des missions techniques sur ordre du Ministre chargé de l'aviation civile / Les aéronefs qui effectuent un retour forcé sur l'aérodrome, en raison d'incidents techniques ou de circonstances atmosphériques défavorables (QRF)

Réduction redevance d'atterrissage : giravions -50% sur le montant de la redevance



Redevances d'atterrissage -- Privés basés et aéroclubs

ATTERRISSAGE

≤ 1,5 t	4,38 €	> 1,5 t à ≤ 2,5 t	6,88	>2,5 t à ≤ 5,7 t	9,87
Forfait annuel ≤ 1,5 t					
< 50 atterrissages	89,00	de 50 à 100 atterrissages	170,00	illimité (par appareil)	562,67
Forfait annuel > 1,5 t à ≤ 2,5 t					
< 50 atterrissages	137,60	de 50 à 100 atterrissages	275,20	illimité (par appareil)	625,20
Forfait annuel >2,5 t à ≤ 5,7 t					
< 50 atterrissages	199,86	de 50 à 100 atterrissages	401,04	illimité (par appareil)	1290,00

Conditions particulières : Cas d'exonération de la redevance passagers : les membres d'équipage / les passagers effectuant un arrêt momentané sur l'aéroport et repartant par le même aéronef avec un n° vol identique au n° de vol de l'aéronef à l'arrivée / les passagers effectuant un retour forcé sur l'aéroport, en raison d'incidents techniques ou de conditions atmosphériques défavorables / Les passagers d'aéronef effectuant une escale technique / Les enfants de moins de 2 ans

Autres Redevances aéronautiques

BALISAGE

• Voyage par mouvement	30,64
• Voyage par mouvement basés	15,32
• PCL (forfait activation)	30,64

STATIONNEMENT

• Avec franchise de la première heure (toute heure entamée est due)	0,25 €/t/h
• Aéronef immobilisé pour raisons tech. >72h	15 €/t/24h

PASSAGERS

PMR	0,57
-----	------

CARBURANT

• JET A1	0,40/hectolitre
• AVGAS 100LL	0,26/hectolitre

MAJORATIONS DES TARIFS HORS HEURES D'OUVERTURE

En semaine (du lundi au vendredi) de jour (6h - 22h) ; forfait ≤ 2h : 456,47 € ; heure supplémentaire : +50%

De nuit (22h - 6h) et le samedi ; forfait ≤ 2h : 612,27 € ; heure supplémentaire : +50%

Dimanche ; forfait ≤ 2h : 640,87 € ; heure supplémentaire : +50%

Jours fériés ; forfait ≤ 2h : 823,83 € ; heure supplémentaire : +50%

MAJORATIONS DES TARIFS DURANT LES HEURES D'OUVERTURE POUR AUGMENTATION DE NIVEAU SSLIA

Passage de niveau 2 à niveau 5 ; forfait ≤ 2h : 67,33 € ; heure supplémentaire : +50%

Passage de niveau 2 à niveaux 6/7 ; forfait ≤ 2h : 201,98 € ; heure supplémentaire : +50%

Passage de niveau 5 à niveaux 6/7 ; forfait ≤ 2h : 151,48 € ; heure supplémentaire : +50%

Frais de facturation aéronautique : 6,25 €/facture (exonération si paiement en ligne ou paiement au comptant)

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20241002-2024-21-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception en préfecture : 02/10/2024

Redevances assistance aéroportuaire

Tarifs des prestations d'assistance

FORFAIT STANDARD AVIATION COMMERCIALE					
Capacité avion	Touchée commerciale	Touchée technique (-50%)	Touchée Transit (-15%)	Pax/Ferry (-25%)	Ferry/Pax (-15%)
< 20 pax	270,00	135,00	229,50	202,50	229,50
0-50 pax	672,00	336,00	571,20	504,00	571,20
51-120 pax	1287,00	643,50	1093,95	965,25	1093,95
121 pax et +	1887,00	943,50	1603,95	1415,25	1603,95

FORFAIT STANDARD AVIATION D'AFFAIRES OU PRIVEE	
Catégorie MTOW	Tarif € HT
≤ 3,5 t	262,00
> 3,5 à ≤ 6 t	293,00
> 6 à ≤ 10 t	323,00
> 10 à ≤ 20 t	422,00
> 20 à ≤ 38 t	556,00
> 38 t	710,00

FORFAIT PARCAGE SIMPLE A L'ARRIVEE	
Parcage simple	30,00 € HT

FORFAIT NETTOYAGE DES AIRES DE TRAFIC	
Forfait	281,00 € HT

Majoration des tarifs des prestations d'assistance

Des suppléments s'ajoutent au forfait standard, dans les conditions suivantes :

35 % le samedi // 50 % le dimanche // 50 % de nuit (22h00 à 06h00) // 100 % les jours fériés

→ Ces majorations sont cumulables entres elles.

Escale / Stand-by > 120 mn : +30%

Escale de nuit / Stand-by with night stop : + 70%

Retard et/ou annulation

→ En cas de retard par rapport à l'horaire programmé, une majoration du tarif applicable à la tranche horaire concernée est facturée selon les modalités suivantes :

Vols commerciaux	Vols privés ou d'affaires
○ Retard > 30 mn : 33 € /15 mn	○ < 2 heures : + 25%
	○ Plus de 2 heures : + 50%

→ En cas d'annulation de la prestation d'assistance, la facturation des prestations commandées s'applique selon les modalités suivantes :

- De 0 à 12 heures : 100%
- De 12 à 24 heures : 75%
- De 24 à 36 heures : 25%

Formalités bagages manquants ou endommagés à l'arrivée

Facturation selon le nombre de dossiers traités :

- 0 à 10 : 10,00 € HT
- 11 à 50 : 15,00 € HT



Prestations complémentaires

PRESTATIONS AUX APPAREILS	Unité	Eur HT
GPU	par tranche de 15 mn	75,00
Sacs de lest (si disponible) Chargement inclus		40,00
Déchargement sacs de lest		15,00
Nettoyage 1 ^{er} niveau cabine	Jusqu'à 100 passagers inclus > 100 passagers	70,00 120,00
Nettoyage complet	Jusqu'à 100 passagers inclus > 100 passagers	140,00 240,00
Rinçage extérieur des aéronefs		890,00
Frais de livraison carburant avion		30,00
Service vidange toilettes		75,00
Escabeau supplémentaire		48,00

PRESTATION DEGIVRAGE	Unité	Eur HT
Dégivrage aéronef ≤ 18T hors produit	Par opération	400,00
Dégivrage aéronef >18T hors produit	Par opération	700,00
Produit dégivrant	Par litre	3,25

PRESTATIONS AUX EQUIPAGES ET PASSAGERS	Unité	Eur HT
Service eau		55,00
Départ aux gestes conventionnels		30,00
Eau chaude pour boissons	Litre	5,00
Café	Litre	8,00
Glaçons	1 kg	6,00
Eau minérale	Par bouteille 1,5 l	3,50
Lavage Vaisselle		46,00
Réservation hôtel	Par réservation dans le même hôtel	20,00
Réservation voiture de location taxi	Par réservation dans la même agence	20,00
Dossier météo/plan de vol		7,00
Communications, envoi messages Mail/SITA		7,00
Journaux /presse	Quotidien	5,00
	Hebdomadaire	10,00
Catering		Sur demande
Produits du terroir		Sur demande

→ Enregistrement des passagers / bagages et délivrance de cartes d'embarquement et / ou dépose bagages, hors logiciel Altea DC (soumis à facturation) :

1 agent pour 1h jusqu'à 50 passagers : inclus dans le forfait // 1 heure supplémentaire ou 1 agent supplémentaire jusqu'à 120 pax : + 90 € // 1 heure et 1 agent supplémentaires au-delà de 120 pax : + 180 €

→ Manutention des bagages

2 agents max pour 1h jusqu'à 50 passagers : inclus dans le forfait // 2 agents jusqu'à 120 pax sur 1 heure supplémentaire : + 85 € // 1 agent supplémentaire sur 2 heures maximum au-delà de 120 pax : + 170 €

Redevances domaniales

Montants HT (en euro)

Abris d'aéronefs (toute période de référence entamée est due)

- Tarif de base ponctuel : 33,00 €/24h

- Tarif mensuel Hangars H1, H2, H5 (résidents) :

- ≤ 1,5 t : 89,89 €
- > 1,5 à ≤ 4,5 t : 127,50 €
- > 4,5 à ≤ 6 t : 140,00 €
- > 6 t : 140,00 € + 43,76 €/t supplémentaire

- Tarif mensuel Hangar H4 (résidents) :

- ≤ 1,5 t : 127,51 €
- > 1,5 à ≤ 4,5 t : 183,77 €
- > 4,5 à ≤ 6 t : 202,53 €
- > 6 t : 202,53 € + 65,64 €/t supplémentaire

Hangars et surfaces

- Hangar H3 : 18,75 €/m²/an

- Hangars H6, H7, H8 et H12 : 20,62 €/m²/an

- Bureaux techniques, bureaux club house et surface commerciale : 50,02 €/m²/an

- Terrains nus ; non viabilisés : 2,50 €/m²/an ; viabilisés : 6,25 €/m²/an

Loueurs de véhicules

Un comptoir (2 mètres linéaires), coffre de remise des clés + 10 places parking : 1265,00 €/an

Droit d'entrée accès parking passagers * : 895,00 €/an

(*accès limité au temps de dépôt et de prise en charge des passagers dans le cadre d'une activité de loueurs de véhicules)

Emplacement pour food trucks

Droit de place ; location semaine : 45,00 € ; location mensuelle : 120,00 €

Autres Redevances

Prestations de formation ou de sensibilisation par le personnel de la régie dûment qualifié
montants HT (en euro)

- Formation SGS : 28,05 €
- Formation sûreté titre accès (avec porte-badge) : 47,13 €
- Etablissement des titres avec porte-badge : 22,44 €
- Permis P, M, T : 33,66 € (P ou M ou T) / 40,49 € (P, M, T)

Location de salles/bureaux (sous réserve de compatibilité avec l'exploitation et hors manifestation en lien avec la promotion de l'aéroport)

- Hall public aérogare ; forfait : 400,63 €
- Salle de réunion de l'aérogare/Club House ; demi-journée, 120,31 € ; journée, 240,61 €
- Bureau ; forfait 2h : 33,00 € ; demi-journée : 60,15 € ; journée : 120,31 €

Prestation suppl. (salle de réunion) ; collation sucrée/boissons chaudes ou collation salée avec soft drinks : 7,70 €/pers.
Impression / photocopie (la page) : 0,35 €

Redevances DCS

- | | |
|---|---|
| - Services ACC AF : 0,30 € / passager embarqué | - Enregistrement de bout en bout (IATCI) : 0,15 €/msg |
| - Traitement d'un billet électronique RTGH : 0,08 €/msg | - Echange entre Compagnies (interline) : 0,08 €/msg |

Autres Redevances

Régie publicitaire

• **Spot publicitaire (muet) sur le mur d'écran/écrans TV :**

- Durée 5 secondes, image fixe, engagement 12 mois (sous réserve de réservation d'un autre support) ; achat d'espace : 500,00 € ; conception du spot : 100,00 €
- Durée 8 secondes, engagement 6 mois ; achat d'espace : 800,00 € ; conception du spot : 500,00 €
- Durée 8 secondes, engagement 12 mois ; achat d'espace : 1 500,00 € ; conception du spot : 500,00 €
- Durée 20 secondes, engagement 6 mois ; achat d'espace : 1 500,00 € ; conception du spot : 800,00 €
- Durée 20 secondes, engagement 12 mois ; achat d'espace : 2 850,00 € ; conception du spot : 800,00 €

• **Présence de documents promotionnels sur un présentoir réservé dans la salle d'arrivée :**

Valable pour la durée de votre engagement sur le mur d'images ; conception du spot : 300,00 €

• **Affiches 120x176 cm avec votre visuel sur les supports dédiés :**

Présence pendant 6 mois / 2 affiches avec visuel identique ; achat d'espace : 600,00 € ; frais impression + pose : 150,00 €

Présence pendant 12 mois / 3 affiches avec visuel identique ; achat d'espace : 1500,00 € ; frais impression + pose : 150,00 €

• **Mise à disposition d'une étagère (100x40 cm) pour présenter vos produits dans une vitrine réservée aux annonceurs dans l'aérogare :**

Présence pendant 12 mois (avec possibilité de renouveler les produits) : 600,00 €

• **Vitrine éclairée (40x60 cm) d'exposition de produits dans une vitrine réservée aux annonceurs dans l'aérogare :**

Présence pendant 12 mois (avec possibilité de renouveler les produits) : 780,00 €

• **Espaces sur doubles-portes vitrées salle d'arrivée pour vitrophanie :**

Présence pendant 12 mois (hors conception, fabrication et pose vitrophanies) : 2 000,00 €

• **Habillage adhésif intégral de la caisse parking extérieur :**

Présence pendant 24 mois (hors conception, fabrication et pose des adhésifs) : 3 000,00 €

• **Habillage adhésif des bornes entrée/sortie de parking + personnalisation du recto des tickets :**

Présence pendant 12 mois (hors conception, fabrication et pose /impression) : 1 000,00 €

Redevances du parking véhicules

Tarifification parking véhicule : montants TTC (en euro)

De 30 à 45 min : 2,20 €
De 45 min à 1h : 2,30 €
De 1h à 1h15 : 3,20 €
De 1h15 à 1h30 : 3,50 €
De 1h30 à 1h45 : 3,80 €
De 1h45 à 2h : 4,00 €
De 2h à 2h15 : 5,10 €
De 2h15 à 2h30 : 5,40 €
De 2h30 à 2h45 : 5,80 €
De 2h45 à 3h : 6,20 €
De 3h à 3h15 : 6,50 €
De 3h15 à 3h30 : 6,70 €
De 3h30 à 3h45 : 7,00 €
De 3h45 à 4h : 7,30 €
De 4h à 4h15 : 7,50 €
De 4h15 à 4h30 : 7,80 €
De 4h30 à 4h45 : 8,00 €
De 4h45 à 5h : 8,30 €
De 5h à 5h15 : 8,60 €
De 5h15 à 5h30 : 8,80 €
De 5h30 à 5h45 : 9,10 €
De 5h45 à 6h : 9,30 €

De 6h à 6h15 : 9,60 €
De 6h15 à 6h30 : 9,80 €
De 6h30 à 6h45 : .. 10,10 €
De 6h45 à 7h :10,40 €
De 7h à 7h15 : 10,60 €
De 7h15 à 7h30 : ...10,80 €
De 7h30 à 7h45 : ...10,90 €
De 7h45 à 8h :11,00 €
De 8h à 8h15 : 11,10 €
De 8h15 à 8h30 :... 11,30 €
De 8h30 à 8h45 : .. 11,40 €
De 8h45 à 9h : 11,50 €
De 9h à 9h15 : 11,70 €
De 9h15 à 9h30 : ... 11,80 €
De 9h30 à 9h45 : ... 11,90 €
De 9h45 à 10h : 12,10 €
De 10h à 10h15 : ... 12,20 €
De 10h15 à 10h30 : 12,30 €
De 10h30 à 10h45 : 12,40 €
De 10h45 à 11h : ... 12,60 €
De 11h à 11h15 : ... 12,70 €
De 11h15 à 11h30 : 12,80 €

De 11h30 à 11h45 : ...13,00 €
De 11h45 à 12h :13,10 €
De 12h à 13h : 13,30 €
De 13h à 15h : 13,60 €
De 15h à 18h : 14,40 €
De 18h à 24h : 15,70 €
De 24h à 48h : 17,10 €

La journée supplémentaire :
6,90 €

Tarif/semaine : 41,00 €

Tarif/mois : 81,90 €

Ticket perdu :160,00 €

Les abonnements parking :

- Abonnement /mois* : 81,90 €
- Abonnement/6 mois* : ... 409,50 €
- Abonnement/année* :... 682,50 €

(*) Pour les nouvelles souscriptions et renouvellements d'abonnement : caution de 10 €/badge